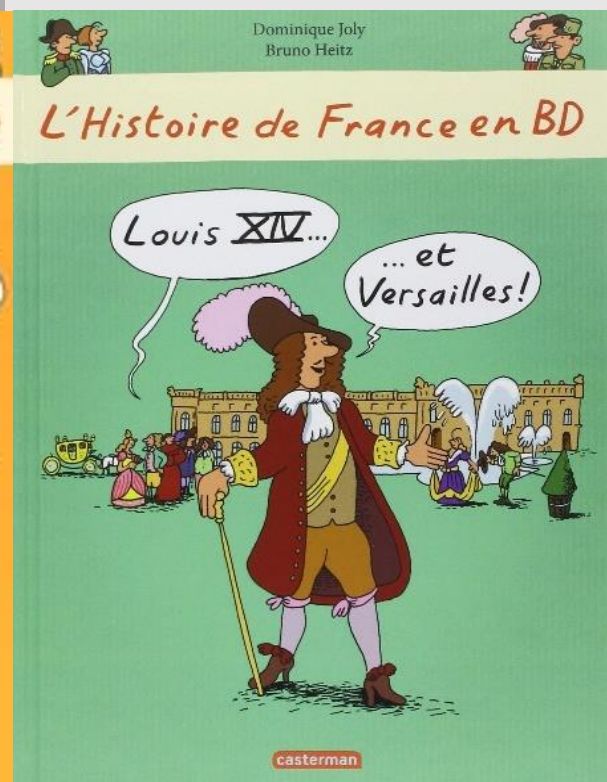


Mémoire



Entre réalité et fiction, de l'explicite à l'implicite, l'histoire des rois Louis IX et Louis XIV à travers la littérature de jeunesse.



Mémoire écrit et soutenu par Adrien Merlet.

Séminaire suivi :

« Le document, support d'enseignement de l'histoire à l'école primaire ».

Sous la direction de Benjamin Duinat.

Master MEEF Premier degré

2016 - 2018



Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je souhaiterais tout d'abord adresser toute ma gratitude au directeur de ce mémoire, Benjamin Duinat, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier les élèves de ma classe de CM1 qui m'ont permis de mener à terme ce projet en s'investissant autant que possible dans les différentes séances que j'ai pu leur proposer.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté de nombreux conseils aussi bien dans l'école où j'ai réalisé mon stage en responsabilité qu'à l'ESPE.

Table des matières

Introduction.....	4
1. Problématique.....	4
2. Portes d'entrée.....	5
2.1. Thématique.....	5
2.2. Par capacités.....	7
 1. Les lectures et savoirs théoriques et didactiques.....	9
1.1. Enseigner l'histoire aujourd'hui à l'école primaire.....	9
1.1.1. La démarche.....	9
1.1.2. Les finalités de l'enseignement de l'histoire.....	10
1.2. Les documents en histoire.....	10
1.2.1. Qu'est-ce qu'un document ?.....	10
1.2.2. Distinguer les sources primaires des sources secondaires.....	11
1.2.3. Quel usage des documents dans l'enseignement de l'histoire ?.....	11
1.3. Entrer dans l'histoire par le biais de la littérature de jeunesse.....	12
1.3.1. Une entrée intéressante... ..	12
1.2.2. ... qui ne semble pas faire l'unanimité.....	14
1.2.3. La littérature de jeunesse : le choix de la bande dessinée.....	14
1.3. Entre fiction et réalité.....	15
1.4. De l'explicite à l'implicite.....	16
1.5. Les problèmes que les élèves risquent de rencontrer.....	17
1.6. Corpus de documents.....	17
 2. La mise en œuvre de la séquence.....	20
2.1. Explication de la démarche choisie.....	21
2.2. Déroulé de la séquence.....	24
2.2.1. Programmation.....	24
2.2.2. Les fiches de préparation pour chaque séance.....	24
 3. L'analyse du déroulement de la séquence.....	46
3.1. De l'explicite à l'implicite : un questionnement hiérarchisé ?.....	47
3.1.1. Les questions sur l'explicite : des réponses évidentes pour des questions nécessaires..	47
3.1.2. Les questions sur l'implicite : un bilan mitigé.....	50

3.1.3.	Quelle démarche pédagogique adopter pour amener les élèves à inférer ?	54
3.2.	La distinction du réel et du fictif : un dispositif de comparaison organisé et précis	58
3.2.1.	L'analyse des deux dispositifs testés.....	58
3.2.2.	Vers quel dispositif tendre pour un travail de comparaison plus abouti ?	65
3.3.	Vers une évaluation continue ?	66
Conclusion		68
BIBLIOGRAPHIE		70
WEBOGRAPHIE.....		71
ANNEXES.....		72
1)	Séance 1	72
2)	Séances 2 et 3 sur Louis IX : quelques exemples	73
3)	Séances 4 et 5 sur Louis XIV : quelques exemples.....	81
4)	Séance 6 sur la comparaison de documents : quelques exemples	89
5)	Séance 7 sur le passage à l'oral des différents groupes.....	91
6)	Tableau de suivi des compétences sur l'ensemble du cycle 3	92

Entre réalité et fiction, de l'explicite à l'implicite : l'histoire des rois Louis IX et Louis XIV à travers la littérature de jeunesse.

Introduction

Les documents sont indispensables au travail de l'historien et donc à l'enseignement de l'histoire en tant que discipline scolaire. Le séminaire que j'ai choisi s'intitule « Le document, support d'enseignement de l'histoire à l'école primaire ». Je souhaitais trouver un support plus ludique que la seule utilisation des sources primaires, bien que primordiales pour construire les connaissances et compétences en histoire, pour de jeunes enfants qui commencent tout juste à aborder cette discipline qu'ils appellent l'Histoire. La séquence que je vais présenter a été menée dans une classe de CM1, première année du cycle 3. Le cycle de consolidation marque l'arrivée de l'Histoire comme discipline à part entière, puisqu'en cycle 2, les éléments historiques étudiés entrent dans un champ disciplinaire plus large qu'est « Questionner le monde ».

1. Problématique

Ce travail, mené sur une période d'un an et demi, doit nous conduire à répondre à la problématique suivante : à travers la littérature de jeunesse en histoire, quels dispositifs pédagogiques vont permettre d'amener les élèves à distinguer le réel du fictif, l'explicite de l'implicite, tout en construisant leurs connaissances ?

Deux points seront alors soumis à une étude approfondie :

- Amener les élèves à différencier ce qui relève des événements historiques (et donc de l'histoire) et ce qui a été rajouté pour faire de ces livres des fictions (personnages, événements, lieux...) ;
- Amener les élèves à aller au-delà de l'explicite, chercher les caractéristiques qui se cachent derrière les événements/personnages/termes mentionnés dans les œuvres en faisant un lien avec le français. Il s'agira donc de conduire les élèves à un travail sur l'implicite.

Il sera question d'aborder l'histoire à travers la littérature de jeunesse, entre albums et romans de jeunesse. Cette réflexion va porter sur deux albums de bande-dessinée issus de la même collection, mais illustrant la vie de deux rois différents, à savoir Louis IX puis Louis

XIV. Ces derniers ont été choisis de façon à mener un réel travail amenant les élèves à distinguer les éléments de la réalité historique et les éléments fictifs dans les deux albums par le biais de questions ciblées et d'un travail de comparaison entre les pages de l'album et des documents annexes. Un travail sur l'implicite et l'explicite est également amorcé ici par le biais de questions pensées dans une démarche progressive. Par ailleurs, outre le travail sur le texte, il serait pertinent d'observer l'articulation entre textes et images et de voir comment ces dernières sont construites.

2. Portes d'entrée

2.1. Thématique

J'ai décidé de choisir une porte d'entrée avant tout thématique. Ce choix me semble indispensable afin de placer ce sujet de recherche au cœur d'une progression en histoire. J'ai choisi d'inscrire ce sujet d'étude dans le thème « Le Temps des rois » et de me centrer plus particulièrement sur l'étude de deux rois, à savoir Louis IX et Louis XIV. Il est important de préciser que « Le Temps des rois » correspond au deuxième thème étudié en classe de CM1, situé entre deux thèmes qui sont « Et avant la France ? » et « Le Temps de la Révolution et de l'Empire ». Ce thème intervient donc au cours des troisième et quatrième périodes, entre les mois de janvier et d'avril.

Il convient de faire un point sur la vie de ces deux rois. Le roi Louis IX ou Saint Louis est né en 1214 à Poissy et il est décédé en 1270 à Tunis. Il a été roi de France entre 1226 et 1270. Il est le petit-fils de Philippe Auguste et le grand-père de Philippe le Bel. Il s'inscrit dans la dynastie des Capétiens. Son règne est marqué par de nombreuses actions dans les domaines politique, judiciaire et religieux. Son père meurt en 1226, il est alors sacré la même année. Toutefois, étant donné qu'il n'est âgé que de 12 ans, c'est sa mère qui gère les affaires du royaume. Proclamé majeur en 1234, ce n'est qu'au début de la décennie 1240 qu'il prend vraiment ses fonctions de roi, puis il laisse de nouveau le royaume à sa mère de 1248 à 1252 pendant la croisade d'Egypte. Dès son arrivée au pouvoir, Louis poursuit la réforme administrative du royaume inaugurée par son grand-père Philippe-Auguste. Les prévôts et baillis sont introduits dans les provinces françaises pour remplir le rôle d'administrateur nommé par le roi. La cour du roi, fixée à Paris, ne cesse de se subdiviser en sections spécialisées comme le Conseil pour les affaires politiques, la Cour du Parlement pour les affaires judiciaires et la Cour aux comptes pour les affaires financières. De surcroît, le règne de Louis IX est marqué par la publication de grandes ordonnances comme celle de 1258 sur l'interdiction du duel

judiciaire et de la guerre privée ou encore celles de des années 1260 sur la monnaie. Le roi Louis IX étend également considérablement le domaine royal, soit par le rachat de terre, soit par la signature de traités, ce qui permet d'affirmer l'autorité du roi au sein du royaume. Comme indiqué précédemment, Louis IX a participé à plusieurs croisades. On peut notamment citer la septième croisade qui s'est déroulée entre 1248 et 1252 ou encore la huitième croisade au cours de laquelle le roi trouva la mort touché par une l'épidémie de peste qui a frappé l'armée lors du siège de Tunis, en août 1270.

Enfin, un dernier point est à spécifier lorsque l'on aborde la question de saint Louis, à savoir sa canonisation. C'est en 1297 que la canonisation de saint Louis a été accordée, sous le pontificat de Boniface VIII, afin de reconnaître les vertus et les actions du roi.

Le pouvoir royal va s'affirmer durant trois siècles et demi jusqu'à la maturation du pouvoir absolutiste que Louis XIV va tenter d'imposer au cours de son règne personnel.

Le roi Louis XIV est né en 1638 et il est décédé en 1715. Le père de Louis XIV, nommé Louis XIII, est décédé en 1643 alors que Louis XIV n'avait que 5 ans. Louis XIV est alors élevé par sa mère Anne d'Autriche et son conseiller Mazarin. Louis XIV connaît une enfance particulièrement mouvementée avec le grand épisode de la Fronde entre 1648 et 1653. Cet épisode est marqué par une révolte du parlement et de la haute noblesse, puis du prince de Condé. Ces événements ont particulièrement touché le jeune Louis, ce qui n'est pas sans conséquence sur son choix de gouverner seul par la suite et de s'installer en dehors de Paris. Louis XIV est sacré roi à Reims en 1654, mais il laisse Mazarin prendre les décisions jusqu'à sa mort en 1661. Entre temps, il se marie avec Marie-Thérèse d'Espagne en 1659. A la mort de Mazarin, Louis XIV prend la décision de gouverner seul, sans Premier ministre. Toutefois, Louis XIV s'appuie sur des hommes de confiance qui sont à la tête de différents conseils dont Colbert au conseil des finances. Outre la gestion du royaume, Louis XIV accorde une grande importance à la culture et à l'image du royaume, ce qui explique son choix du Soleil comme emblème. De surcroît, le règne de Louis XIV est marqué par de nombreuses conquêtes, ce qui passe avant tout par une modernisation de l'armée française. Ce travail de perfectionnement de l'armée française est alors confié à Le Tellier, puis à son fils Louvois. A la suite de cette modernisation, s'ensuit une série de guerres : la guerre de Dévolution (1667-1668) contre les Pays-Bas, la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). Finalement, Louis XIV décède en 1715 et laissant alors le trône à son arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, âgé de seulement 5 ans.

2.2. Par capacités

De surcroît, cette entrée thématique va me permettre de travailler sur plusieurs capacités à faire acquérir aux élèves, celles-ci étant les points clés de ma problématique. A travers cette thématique, il va être question d'amener les élèves à acquérir deux capacités :

- **Distinguer le réel du fictif** : les élèves vont alors apprendre à prendre du recul face à ce qui est dit dans les livres. Effectivement, dans cette séquence, les élèves devront distinguer ce qui relève des événements historiques à part entière et ce qui est inventé pour la fiction du récit.
- **Aller au-delà de l'explicite en travaillant sur l'implicite** : les élèves vont apprendre à ne pas se contenter de ce qui est écrit, mais de travailler sur l'interprétation du texte, voir ce qui se cache derrière une date, un lieu, une idée mentionnée dans le texte.

Ces deux grandes capacités à développer chez les élèves conduiront à une finalité commune, à savoir le développement de l'esprit critique.

A côté de ces capacités en lien direct avec la thématique, ce travail amènera les élèves à développer d'autres capacités plus générales :

- **Comprendre le sens général d'un document.** Il s'agira alors pour les élèves de lire le document (texte ou iconographie) et de pouvoir répondre à des questions posées par l'enseignant. On ne demande pas aux élèves de faire un résumé, ceci étant un travail encore assez complexe en CM1. Il est important de noter que la compétence « comprendre », qui signifie « prendre avec soi », ne peut être dissociée de trois autres compétences : la pratique des différents langages en histoire ; raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ; construire des repères historiques.
- **Questionner le sens implicite du document.** Du point de vue des élèves, il sera question de les amener à découvrir des éléments qui ne sont pas directement donnés dans le texte, mais qui se cachent derrière les mots, les idées, les événements.
- **Reconnaître un récit historique.** Les élèves devront être capables de reconnaître un album de jeunesse traitant d'un sujet historique.
- **Mettre en rapport des documents de natures diverses pour comprendre ce Temps des rois.** Les élèves devront faire des liens entre les textes et les illustrations des albums choisis d'une part, puis les relier aux documents historiques d'autre part.

- **S'approprier et utiliser un lexique historique.** La thématique choisie étant le Temps des rois, il sera question d'amener les élèves à acquérir du vocabulaire lié au Temps des rois.
- **Comprendre un texte et l'interpréter.**

Ainsi, ces deux objectifs que je vais tenter d'atteindre au terme de ce travail vont favoriser un lien étroit avec le français. L'interdisciplinarité évidente à travers ce travail permet de mettre en avant une des caractéristiques de l'école primaire et du métier de professeur des écoles, à savoir la polyvalence. Ce travail aura donc également pour finalité de montrer que français et histoire se complètent puisque le français, ici à travers la littérature de jeunesse, donne lieu à un travail en histoire.

Enfin, il semble évident et nécessaire de faire un parallèle entre cette thématique et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ce travail permet de mettre en relation trois domaines de socle commun. Pour commencer, le premier domaine intitulé « les langages pour penser et communiquer ». Le livre, ici à travers la littérature de jeunesse, est une forme de langage. Toutefois, on qualifie ce langage de différencié dans la mesure où la rencontre entre son auteur et le lecteur se fait indirectement. Le deuxième domaine du socle commun nommé « les méthodes et outils pour apprendre » entre également en jeu dans ce travail. Effectivement, amener les élèves à faire la part entre les événements réels et fictifs dans les récits de jeunesse mais également le travail sur l'implicite constituent un travail à part entière de formation à l'esprit critique. De fait, l'esprit critique constitue un des enjeux majeurs que la scolarité doit apporter à tout élève afin que ce dernier puisse faire ses propres choix sans se laisser influencer. Enfin, le dernier domaine intitulé « les représentations du monde et de l'activité humaine » est également à prendre en compte puisque la thématique choisie relève de l'histoire et que ce domaine met en avant l'importance de développer chez les élèves une conscience du temps historique.

1. Les lectures et savoirs théoriques et didactiques

Dans cette première partie, je vais m'attacher à faire un point afin de mieux comprendre les enjeux de l'enseignement de l'histoire et la place de la littérature de jeunesse dans cet enseignement.

1.1. Enseigner l'histoire aujourd'hui à l'école primaire

1.1.1. La démarche

L'histoire, comme le rappellent le Bulletin officiel du 26 novembre 2015 et les nombreux ouvrages de didactique, a pour finalités de comprendre le passé, de développer une conscience historique et d'éveiller à l'esprit critique. Ainsi, l'histoire ne peut pas et ne doit pas être un simple récit des événements passés par l'enseignant, ni une simple lecture d'un manuel ou d'un roman historique. Par conséquent, l'histoire doit se faire à partir de sources primaires. Ces documents doivent être bien choisis par l'enseignant en fonction de l'objectif travaillé. L'enseignant doit donc toujours se demander pourquoi il va utiliser ce document, ce qu'il veut montrer aux élèves, le document doit précisément répondre à l'objectif que l'enseignant s'est fixé pour sa séance. Ensuite, l'enseignant doit établir un questionnement afin de guider les élèves, les amener dans une démarche de réflexion. Ce questionnement doit alors permettre aux élèves de construire leurs connaissances à partir des sources primaires et de la mise en œuvre de leur esprit critique. Ce dernier va bien-sûr se construire progressivement et se perfectionner au fil des années, en entraînant l'élève à réfléchir sur les documents de manière progressive. Dans notre cas, dans une classe de cycle 3, mais cela serait valable pour d'autres cycles, l'enseignant doit poser des questions simples et précises. Selon Benoît Falaize, l'étude d'un document en histoire ne doit pas faire l'impasse sur des questions récurrentes qui amènent les élèves à :

- Identifier la nature du document (un texte de loi, une peinture, une gravure...).
- Donner les principaux éléments que l'on peut observer sans entrer dans l'observation de l'œuvre en elle-même : auteur, date, lieu de production et/ou de conservation.
- Tenter de comprendre le sens de l'œuvre et d'émettre des hypothèses.
- Comprendre la visée du document : pour qui ? dans quel but ? pour dire quoi ?

Cette étape permet alors de valider ou non les hypothèses formulées précédemment.

1.1.2. Les finalités de l'enseignement de l'histoire

Depuis le début de l'enseignement de l'histoire en 1867, les principales finalités sont régulièrement remises en avant :

- Une finalité d'ordre moral : « incarner des valeurs et des idéaux de la France et, à partir de 1881, de la République. »¹
 - Une finalité visant à promouvoir un modèle de socialisation : mettre en avant les « valeurs universelles dont la France se réclame. »²
 - Une finalité de formation citoyenne : viser le développement de l'esprit critique des élèves et d'une culture civique commune.
 - Une finalité visant à donner du sens au monde qui nous entoure : « faire réfléchir, faire penser, faire imaginer ce qu'a pu être la vie d'avant, la vie dans le passé des hommes et des femmes. »³
- L'histoire doit donner le goût de l'apprentissage du passé et faire sens dans l'esprit des enfants. Ainsi, l'histoire ne doit pas être seulement une accumulation de dates, de personnages et de faits.

L'enseignement de l'histoire doit donc conduire à la construction de compétences et de connaissances. En effet, les élèves doivent acquérir aussi bien des connaissances sur leur passé que des compétences conduisant à la formation de leur esprit critique.

1.2. Les documents en histoire

Le travail de l'historien et l'enseignement de l'histoire sont indissociables de l'utilisation des documents. En effet, le document est le matériau qui nous permet d'avoir un récit des faits passés que l'historien va ensuite pouvoir analyser.

1.2.1. Qu'est-ce qu'un document ?

D'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, le document est une « pièce écrite, servant d'information ou de preuve »⁴. Cette définition confirme et met en avant la signification littérale du terme latin « *documentum* », à savoir « ce qui sert à instruire ». Le document est un terme très vaste dans la mesure où il englobe de nombreuses formes de supports. En effet, le document peut être un texte, une iconographie, une carte ou encore des documents chiffrés. Ensuite, les termes de « texte » et « d'iconographie » sont des termes très vastes qui regroupent de nombreux documents. En ce qui concerne les textes, nous pouvons

¹ FALAIZE Benoît, *Enseigner l'histoire à l'école*, Paris, Retz, 2015, p. 22.

² Id., Ibid, 2015, p. 22.

³ Id., Ibid, 2015, p. 27.

⁴ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, « Document », <<http://www.cnrtl.fr/definition/document>> [en ligne], consulté le 17 mars 2107.

trouver des textes officiels comme des textes juridiques ou politiques et des textes plus officieux comme des témoignages. Pour les images, les historiens s'appuient aussi bien sur des peintures, des gravures ou encore des photographies pour les périodes les plus récentes. Nous pourrions réaliser un inventaire de tous les documents sur lesquels les historiens peuvent s'appuyer, mais nous allons plutôt nous concentrer sur un type de document que nous découvrirons dans la suite de ce travail.

1.2.2. Distinguer les sources primaires des sources secondaires

Il convient de définir les deux types de sources que l'on peut trouver sur des thématiques historiques. Tout d'abord, les sources primaires sont les documents-sources, c'est-à-dire des documents produits par des personnes qui ont vécu à l'époque historique que l'on étudie. Nous pouvons citer par exemple les cahiers de doléances pour le XVIII^e siècle qui ont été rédigés dans chaque commune. Ces sources primaires se distinguent des sources secondaires qui sont des supports informatifs. Nous pouvons prendre l'exemple des manuels, des films... Toutefois, il convient de mentionner le fait que ces sources secondaires ont généralement été produites à partir d'informations extraites de sources primaires, puis elles ont été adaptées par le ou les auteur(s) de cette source secondaire. Il est primordial de toujours prendre une certaine distance critique quelle que soit la source utilisée : primaire ou secondaire. En effet, si l'on prend appui sur une source primaire, il faut faire attention à l'auteur de ce document, à son implication et son rôle dans les événements relatés. En effet, son point de vue risque de diverger en fonction de tous ces éléments. En ce qui concerne les sources secondaires, il est important de prendre conscience que ces documents sont rédigés à partir de sources primaires qui expriment déjà un point de vue et que celui-ci peut être remanié par l'auteur de cette source secondaire. Il est donc très important de toujours être vigilant et garder une certaine distance critique face à tout nouveau document étudié.

1.2.3. Quel usage des documents dans l'enseignement de l'histoire ?

D'après le site Eduscol⁵, l'usage du document dépend avant tout du type de document que l'on utilise à l'école primaire. En effet, on distingue :

⁵ Eduscol, « La place des documents dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie », <<http://eduscol.education.fr/cid46003/la-place-des-documents-dans-l-enseignement-de-l-histoire-et-de-la-geographie.html>> [en ligne], consulté le 15 septembre 2017.

- Le « document illustratif » que nous n'étudions pas dans les détails, il peut servir à lancer un sujet ou une séance par exemple.
- Le « document-preuve » qui affirme quelque chose que nous ne pouvons réfuter et qui apporte essentiellement des connaissances. Ces documents doivent être accessibles aux élèves et ils permettent une analyse approfondie des faits relatés.
- Le « document-outil » qui entraîne l'apprentissage de compétences méthodologiques.
- Le « document local » qui est mis en avant dans les nouveaux programmes. Les élèves se confrontent directement à la source en se déplaçant de l'école vers cette source locale.

1.3. Entrer dans l'histoire par le biais de la littérature de jeunesse

1.3.1. Une entrée intéressante...

La littérature de jeunesse ayant pour thème des sujets historiques est une entrée favorable dans l'histoire pour des élèves de cycle 3. Ces ouvrages permettent la découverte d'éléments complémentaires les uns des autres :

- un lexique riche et varié ;
- découvrir des repères spatio-temporels ;
- découvrir des personnages historiques.

Par ailleurs, il semble pertinent de travailler un même thème à l'aide de plusieurs récits. Cela permet d'effectuer des comparaisons. Ainsi, partir d'un ensemble de livres permet de comparer les procédés utilisés par les auteurs pour faire comprendre les lieux dans lesquels se passe l'aventure, énumérer les événements, présenter les personnages... Il s'agira également de travailler sur les différents types de personnages⁶ que l'on peut retrouver dans de tels ouvrages. Par ailleurs, toujours selon Michel Peltier, le travail à partir de la littérature de jeunesse va amener les élèves face à des points historiques inconnus ou qu'il sera nécessaire de vérifier. Par conséquent, pour confirmer par exemple qu'un événement est fictif ou réel, il sera nécessaire de confronter les élèves à d'autres documents. Cela amènera l'élève vers une première démarche d'historien puisqu'il devra aller vérifier la véracité des faits dans des sources reconnues : les sources que l'on a appelées primaires précédemment.

Un point important reste à aborder, à savoir la façon dont la question du temps est abordée dans les livres de jeunesse (albums, romans...). Selon Michel Peltier, « toutes les

⁶ Personnages évoqués dans le point intitulé « Entre fiction et réalité ».

dimensions du temps sont présentes dans le récit historique : les datations, les durées, les chronologies, les simultanités⁷ ». Plusieurs types de temporalités peuvent être alors choisis par l'auteur :

- Le narrateur précise qu'il raconte des événements passés
- Le narrateur raconte des événements qui se déroulent sous ses yeux
- La narration s'intercale dans des pauses de l'action (ex : le journal intime).

Ainsi, ce travail sur la temporalité amènera à s'interroger si les événements et les dates évoquées sont réels ou fictifs. Par ailleurs, en lien avec cette question de la temporalité, le point de vue du narrateur peut être de deux types, parfois les deux combinés, à savoir une narration à la première personne ou alors une narration à la troisième personne.

De plus, par le biais d'un mélange de vérité et d'invention, ces albums traitant de sujets historiques proposent un tableau plus vivant qu'un document historique. Selon Michel Peltier, « par leurs techniques romanesques, ces textes transportent le lecteur au sein des événements racontés et permettent de " [...] vivre l'histoire comme si on y était " »⁸. On comprend donc à travers cette phrase que ces récits sont plus attrayants pour les élèves, ils se rendent mieux compte des événements, sans doute par une compréhension facilitée à travers un vocabulaire plus adapté et une situation narrative attrayante.

L'historien italien C. Ginzburg (2006)⁹ réaffirme la dimension référentielle du texte d'histoire qui suppose le croisement des sources et l'administration de la preuve documentaire pour justifier toute affirmation historique. Toutefois, il convient de prendre en compte le fait qu'une source historique, tout comme la littérature, n'est pas neutre mais qu'il y a toujours un point de vue dans un écrit. Il convient alors non pas d'opposer littérature et histoire mais bel et bien d'observer les apports réciproques qui enrichissent les deux. Il ne s'agit donc pas d'opposer une histoire « objective » à une littérature « imaginaire », mais bien d'articuler les deux. En effet, la littérature peut apporter des connaissances sur le monde, tout comme un livre d'histoire fait part d'incertitudes alimentées par les débats des historiens.

⁷ CRDP, « Entrer dans l'histoire par la littérature de jeunesse » <<http://www.cndp.fr/crdpcreteil/telemaque/document/histoire.htm#pedagogie>> [en ligne], consulté le 21 décembre 2016.

⁸ CRDP, « Entrer dans l'histoire par la littérature de jeunesse » <<http://www.cndp.fr/crdpcreteil/telemaque/document/histoire.htm#pedagogie>> [en ligne], consulté le 21 décembre 2016.

⁹ CARIOU Didier, « Littérature de jeunesse et enseignement de l'histoire au cycle 3 », Repères, 45, 2012, p. 163-169.

1.2.2. ... qui ne semble pas faire l'unanimité

Il est important de noter que l'utilisation des albums et romans de jeunesse pour entrer dans l'histoire fut longtemps critiquée. Pour certains, comme Benoît Falaize, le récit est « figé dans sa superbe, univoque, clos, empêchant, par nature, l'exercice d'un regard critique. »¹⁰ Le récit pour la jeunesse s'opposerait alors aux méthodes des historiens puisqu'il ne s'appuie pas sur la comparaison des sources primaires et ne repose sur aucun concept. Selon les opposants aux récits historiques, ces derniers amèneraient les élèves à avoir un rapport passif avec le patrimoine et donc l'histoire. Au contraire, l'élève devrait avoir un rapport actif et citoyen à l'histoire. Les opposants aux récits historiques vont même plus loin en mettant en avant le fait que l'esprit critique se trouverait amoindri par cette narration. De plus, d'autres pensent que l'histoire dans la littérature de jeunesse ne serait qu'une trahison de la vérité, s'expliquant par le fait que chaque auteur diffuse son point de vue dans son récit. Benoît Falaize nuance tout de même sa pensée dans son ouvrage *Enseigner l'histoire à l'école*¹¹ de 2015. Il dit que l'utilisation de la littérature de jeunesse peut quand même permettre le développement de certaines compétences : culturelles, psycholinguistiques comme la mémoire et la compréhension, linguistiques à travers la syntaxe, les indicateurs spatio-temporels..., intellectuelles par la construction d'un raisonnement et enfin logiques par le biais d'un travail de comparaison.

1.2.3. La littérature de jeunesse : le choix de la bande dessinée

La littérature de jeunesse, support de ce travail, est un vaste domaine dans lequel nous pouvons trouver différents genres que sont l'album, la bande dessinée, les contes, les fables, la poésie, le roman ou encore le théâtre. Toutefois, dans le cadre de ma recherche, je vais plutôt me spécialiser sur un genre, à savoir la bande-dessinée.

Il convient de présenter plus en détail ce genre que constitue la bande dessinée. Il s'agit d'un genre qui a ses propres spécificités.

Dans un premier temps, nous pouvons montrer la composition de la page avec une vision d'ensemble d'une double page. L'ensemble d'une page, association des textes et des images, est appelé une planche. Une planche est divisée en bandes qui font la largeur de la page. La

¹⁰ FALAIZE Benoît (2005), « La place du récit dans la didactique de l'histoire à l'école primaire », *Le cartable de Clio* n°5, 2005, Lausanne, Éditions LEP, p. 217-227.

¹¹ FALAIZE Benoît, *Enseigner l'histoire à l'école*, Paris, Retz, 2015.

bande est elle-même partagée en vignettes dans lesquelles l'on trouve les illustrations, les bulles et les cartouches contenant les textes.

Dans un second temps, la bande-dessinée n'est pas surchargée de texte, il y a des éléments sous-entendus, du non-dit et du non-expliqué. Ce genre littéraire se prête donc bien au travail sur l'implicite, notamment par le biais de la mise en relation du texte et de l'image.

1.3. Entre fiction et réalité

Les personnages dans la littérature de jeunesse, notamment en ce qui concerne les ouvrages traitant de questions historiques, peuvent être de diverses natures, toujours selon l'article de Michel Peltier cité précédemment et également à l'aide du compte-rendu concernant sa conférence à Troyes en 2014 intitulée « Entrer dans l'histoire à travers le récit historique »¹² :

- Des personnages historiques ayant vraiment existé tels que Robespierre, Napoléon, Louis XVI...
- Des personnages fictifs mais proches des personnages réels. Ces personnages peuvent avoir un physique et une pensée proches voire semblables à la réalité mais sous un nom différent. Ainsi, ces personnages sont intéressants à étudier car ils sont à mi-chemin entre le réel et le fictif. Par conséquent, cela nous amènera à comparer les caractéristiques fictives et réelles de ces différents personnages.
- Des personnages fictifs qui incarnent des révolutionnaires représentés dans Paris mais dont le physique et l'identité sont purement inventés par l'auteur.

Si les personnages ne correspondent pas forcément au réel, on observe aussi des temporalités et des lieux qui peuvent être réels ou fictifs.

Il est important de retenir que la littérature de jeunesse est avant tout une fiction historique. Cela signifie que le cadre, la temporalité, les personnages, certains éléments de l'intrigue relèvent d'une réalité historique et correspondent à des faits passés réels. Cependant, ces quelques éléments sont souvent encadrés par une histoire, un décor fictif. Ce travail sur la distinction entre fiction et réalité va finalement nous amener à nous demander si la fiction historique que constitue la littérature de jeunesse est une porte d'entrée idéale au traitement d'un sujet historique avec les élèves. Ainsi, le point précédent sur les avis, aussi bien positifs

¹² Académie de Toulouse, « Entrer dans l'histoire à travers le récit historique », < http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lotec/EspaceGourdon/SPIP/IMG/pdf/COMPTE_RENDU_ANIM_MP.pdf > [en ligne], consulté le 10 mars 2017.

que négatifs, concernant l'utilisation de la littérature de jeunesse constitue un apport théorique d'arguments que l'on va plus ou moins pouvoir vérifier au cours de ce travail de recherche.

1.4. De l'explicite à l'implicite

Il convient tout d'abord de définir les termes « explicite » et « implicite ». Afin de définir au mieux ces termes, je me suis appuyé sur une définition proposée par Michel Driol¹³, anciennement professeur à l'ESPE de Lyon. L'explicite désigne l'information donnée en toute lettre dans un texte, aucune réflexion ou recherche n'est attendue. Cela peut correspondre à des événements, des dates, des descriptions... Au contraire, l'implicite englobe les informations non données directement par le texte. Ces derniers sont construits par le lecteur à partir du texte et en fonction de ses connaissances. Lorsque l'élève trouve des éléments implicites, on dit également qu'il « infère » ou « formule des inférences ». On distingue alors trois types d'implicites différents :

- Le présupposé : ce sont des informations non mentionnées dans le texte, y compris dans la littérature de jeunesse, car elles sont censées être connues par le lecteur. Par exemple, lorsqu'on dit « le roi des animaux », le lecteur, s'il prend un livre adapté à son âge, est censé savoir qu'il s'agit du lion.
- L'impliqué : ce sont les informations que le lecteur déduit à partir de ce qui est écrit.
- Le sous-entendu : cela correspond au fait que l'auteur laisse une information sans la donner réellement. Le lecteur doit alors construire cette information à partir de certains indices. Prenons un exemple. Si l'auteur dit « il fait froid », cela peut alors avoir différents sens selon le contexte comme « ferme la fenêtre » (ordre), « tu as oublié d'allumer le radiateur » (constat ou reproche) ou encore « je n'ai rien à vous dire » (lorsqu'on ne sait pas quoi dire à un inconnu tel que le boulanger...).

Ainsi, le travail sur l'explicite et l'implicite permet de travailler sur deux grandes capacités à faire acquérir aux élèves : comprendre (explicite) et interpréter (implicite), et ce dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, ce lien entre histoire et français est mis en avant dans l'article de Benoît Falaize intitulé « La place du récit dans la didactique de l'histoire à l'école primaire », cité

¹³ Académie de Lyon, « De l'explicite à l'implicite », < <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/lyon5-1/spip.php?article293> > [en ligne], consulté le 10 mars 2017.

précédemment. En effet, il montre que de partir d'un récit historique avec des élèves permet de travailler d'autres points :

- Le jeu des questions/réponses avec la médiation de l'adulte. Ainsi, les élèves réfléchissent, l'enseignant ne livre pas tout le savoir.
- Permet de stimuler l'imagination et ainsi amener à de multiples interrogations. Les élèves manifestent alors leur curiosité et font preuve d'esprit critique devant certains constats.

1.5. Les problèmes que les élèves risquent de rencontrer

Au cours de cette séquence, il est possible que les élèves rencontrent certains obstacles, d'où l'importance d'un étayage assez fourni de la part de l'enseignant. Dans un premier temps, nous pouvons mentionner les difficultés liées aux connaissances qui empêcheraient l'élève de saisir et comprendre l'information. Ces difficultés peuvent concerner le vocabulaire ou encore les connaissances historiques. Si les élèves n'ont pas les connaissances requises, ils ne pourront pas distinguer le fictif du réel. Il faut alors prévoir un temps d'apport de connaissances ou un thème de recherche, ce qui permettrait de mettre l'élève au centre des apprentissages. Dans un second temps, nous pouvons mettre en avant les difficultés liées aux inférences. Pour travailler sur les inférences, il est nécessaire que les élèves les repèrent. Par conséquent, avant de pouvoir exploiter le texte dans son intégralité et au-delà (inférences), il sera nécessaire de travailler en détail le texte avec les élèves afin d'en faire ressortir les idées non explicitées directement dans le texte. Ce travail en amont me paraît primordial puisque certains élèves verront rapidement les inférences, tandis que d'autres auront besoin qu'on les accompagne dans ce travail. Par conséquent, il me paraît plus pertinent de travailler seulement sur certains passages de ces œuvres pour une question de contrainte temporelle.

1.6. Corpus de documents

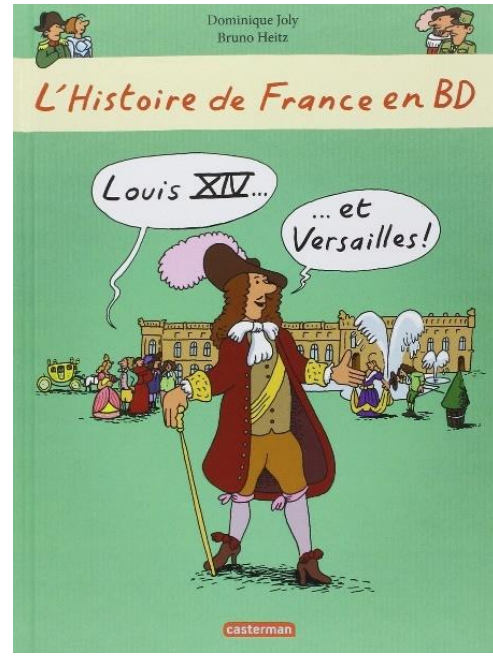
Dans cette dernière sous-partie, il va être question de réaliser un petit historique sur la littérature de jeunesse permettant de justifier mon corpus.

La littérature de jeunesse apparaît très tôt. Effectivement, l'édition pour la jeunesse commence avec les débuts de l'imprimerie. Aux XV^e et XVI^e siècles, ces publications prennent la forme d'*Heures* pour les enfants ou encore d'abécédaires. Dès la fin du XVII^e siècle, la

littérature de jeunesse devient un domaine plus spécifique avec des ouvrages comme les *Aventures de Télémaque*, *filis d'Ulysse* de Fénelon. Toutefois, le tournant est entre 1750 et 1833 avec l'apparition des éditeurs de littérature de jeunesse. On peut citer par exemple les romans de Jules Verne, mais également les titres de presse. S'il s'agit au début de textes écrits en noir et blanc avec quelques images, ce genre littéraire s'enrichit rapidement avec différentes améliorations techniques telles que la couleur. Peu à peu, le texte diminue pour laisser place à l'image. Ainsi, on accorde autant de place à l'image et au texte et les deux font sens, l'un ne va pas sans l'autre. On observe une véritable explosion de la littérature de jeunesse au XX^e siècle. Plusieurs périodes sont à distinguer :

- 1900-1930 : la production de livres pour la jeunesse stagne à cause de la Première Guerre mondiale, puis des conséquences qui s'ensuivent ;
- 1930-1950 : naissance du roman policier, de la littérature fantastique et de science-fiction.

Mon souhait était au départ de travailler à partir de trois albums choisis entre les années 1920 et aujourd'hui. Toutefois au regard de ce développement tardif, je constate la nécessité de prendre des albums et romans de jeunesse datés des années 1980 à nos jours. Mes recherches m'ont permis de constater que la littérature de jeunesse aborde des thèmes historiques seulement à partir des années 1970 et début des années 1980. Par conséquent, l'histoire était abordée essentiellement de manière magistrale ou à travers les manuels d'histoire. De plus, si au départ je semblais me diriger vers l'étude de plusieurs albums, j'ai décidé de me concentrer essentiellement sur deux bandes-dessinées issues de la même collection, c'est-à-dire conçues de la même façon, pour simplifier la tâche des élèves et me concentrer sur les compétences à travailler.



Il convient de présenter rapidement ces deux ouvrages de littérature de jeunesse avant d'entrer plus en détail dans le déroulé de ma séquence. Les deux albums sont issus de la collection « L'histoire de France en BD ». Ils ont tous les deux été écrits par Dominique Joly et illustrés par Bruno Heitz. Les deux livres retracent l'enfance et les règnes de ces deux rois avec chacun leurs spécificités. De nombreux thèmes sont abordés dont des thèmes communs comme la régence, la question religieuse, la vie à la cour... que l'on abordera plus en détail dans la séquence. Enfin, chaque planche est composée à la fois de bulles avec des paroles et des cartouches à tendance plutôt narrative, où les « faits historiques » sont relatés. C'est sur ce point que l'analyse va plus spécifiquement se porter afin de voir la différence entre ce qui est dit dans les bulles et dans les cartouches, mais aussi vérifier la véracité des faits historiques relatés dans les cartouches par la confrontation avec des sources primaires.

2. La mise en œuvre de la séquence

Pour commencer, je tiens à replacer et repréciser ma séquence par rapport à ce que l'on a pu voir dans la partie scientifique. Certains ouvrages de didactique précisent qu'il faut partir des sources primaires pour construire les connaissances historiques en exerçant son esprit critique. Les sources secondaires ne permettent pas une construction des connaissances mais elles servent d'appui, de conclusion à la construction de ce savoir. D'autres didacticiens disent que les récits historiques permettent de rendre l'histoire plus attrayante, ils permettent également de s'interroger sur la dimension fictive/réelle. C'est bien dans cette direction que je veux partir pour mener à terme ce projet. Je souhaite prendre comme point de départ la littérature de jeunesse et prendre appui sur les documents de source primaire afin de faire prendre conscience aux élèves que dans les récits historiques on trouve des événements, des personnages, des lieux qui ont existé mais il y a également tout un cadre créé par l'auteur et qui donne ce côté fictionnel au récit. Ainsi, les élèves vont exercer leur esprit critique et contribuer à le développer en établissant ces distinctions. Ce travail de comparaison, de croisement entre sources primaires et secondaires, va permettre également un important travail sur la différence entre ces sources, travail préalable nécessaire pour commencer cette séquence. De plus, ce travail de confrontation des sources va permettre aux élèves de construire leurs connaissances en établissant ce qui est réel et fictif et non pas lire seulement un récit.

Par ailleurs, il convient de préciser que le thème 3 de CM1 intitulé « Le temps des rois » vise à traiter quatre grands rois :

- Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^e siècle ;
- François Ier, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance ;
- Henri IV et l'édit de Nantes ;
- Louis XIV, le roi Soleil à Versailles.

Toutefois, ces rois ne sont pas étudiés indépendamment les uns des autres. A travers l'étude successive de ces quatre rois, il va être question d'étudier des problématiques communes afin de montrer les évolutions au cours des quatre siècles concernés, notamment le pouvoir royal (ses permanences et mutations), la construction territoriale du royaume de France, le rôle important de quelques figures féminines et enfin la question des violences à travers les croisades, les guerres de religion et le régicide.

Par ailleurs, en raison du corpus choisi, notre recherche se focalisera principalement sur deux rois, à savoir le premier roi de la période, Louis IX, et le dernier roi, Louis XIV. Bien

évidemment, les deux autres rois seront étudiés mais avec un dispositif différent de celui mis en place dans le cadre de ce sujet de recherche.

2.1. Explication de la démarche choisie

Dans cette séquence, il va être question, comme indiqué dans la première partie de ce dossier, de se concentrer sur deux grands objectifs que sont la distinction du réel et du fictif ainsi que le travail sur l'explicite et l'implicite. Pour cela, j'ai choisi de mettre en place un dispositif pédagogique et l'utilisation de supports différents des séances habituelles. Cette démarche sera explicitée dès le début de la séquence afin que les élèves se l'approprient rapidement. La démarche adoptée se rapproche de celle de l'historien. En effet, l'historien cherche toujours à vérifier la véracité des faits qu'il rapporte, cela va en être de même dans le travail proposé aux élèves. Pour chaque séance, les questions partiront de l'album de jeunesse, puis les élèves devront vérifier les faits rapportés dans l'album à partir de sources primaires ou alors de sources secondaires extraites de manuels, créées par des spécialistes. Ce travail sera toujours guidé par des questions claires et précises choisies par l'enseignant, le but étant de construire petit à petit l'esprit critique des élèves. Les élèves verront ainsi ce qui relève des faits historiques et ce qui est fictif, c'est-à-dire inventé seulement pour le récit même de l'album. Toutefois, toutes les informations ne seront pas vérifiées dans la deuxième partie de la fiche d'activité intitulée « Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document ». Il s'agira de se concentrer sur une ou deux questions précises portant sur un document pour montrer aux élèves ce qui peut être réel et ce qui peut être fictif dans la littérature de jeunesse, sans pour autant être redondant. Pour présenter cette démarche aux élèves et qu'ils se l'approprient, la séquence commencera par un travail de classement des documents avec une distinction entre les sources primaires et les sources secondaires. Ensuite, ce travail de distinction entre le réel et le fictif se poursuivra autour des notions abordées dans chaque séance : personnages, dates, faits, lexique... Pour lier cette démarche de l'historien et l'univers des élèves, nous présenterons cette méthode de travail comme « la démarche du petit historien » afin que les élèves prennent cette activité comme une activité motivante en plus du travail sur l'album. De surcroît, au cours des séances 3 et 5, chaque groupe devra produire un petit texte permettant de répondre à la question thématique. Outre un résumé sur ce qui aura été découvert, cette réponse à la question sera une évaluation formative afin de vérifier les acquisitions de chaque groupe au fur et à mesure de la séquence.

Il me semble important de préciser le choix de l'organisation pédagogique retenue. J'ai choisi essentiellement un travail par groupes de quatre tout au long de la séquence. Ce choix s'explique par le fait que le travail en groupes favorise la confrontation des idées et donc les élèves réussiront mieux à appliquer la nouvelle démarche mise en place en coopérant. Toutefois, je n'ai pas souhaité avoir des groupes supérieurs à 4 élèves puisqu'au-delà le travail me semble bien moins pertinent et efficace car certains élèves ne participeront pas. Ensuite, même si cela ne fera pas l'objet d'une étude particulière dans ce mémoire, je tiens à préciser que chaque groupe aura une thématique différente à traiter. Cela est un élément de motivation pour les élèves de présenter sa propre thématique à l'ensemble du groupe-classe et non pas entendre 8 fois le même exposé, et cela permettra de balayer davantage d'aspects de la vie de ces deux rois en un minimum de temps. De plus, je tiens à terminer cette séquence en effectuant une comparaison permettant de mettre en avant les continuités et les ruptures entre les règnes de Louis IX et de Louis XIV. Bien évidemment, cela n'est pas une capacité étudiée dans ce travail de recherche, mais je ne perds pas de vue le fait que cette thématique ne doit pas conduire à une simple biographie de chacun des rois mais bien à une étude des permanences et des mutations entre ces quatre rois et leur mise en relation, d'après les programmes officiels du 26 novembre 2015.

De surcroît, certaines fiches d'activité comportent davantage de questions et également plus de questions qui portent sur l'implicite que d'autres fiches d'activité. Cela est un élément qui va me permettre de faire de la différenciation entre les groupes. Je vais constituer les groupes, avec le plus d'hétérogénéité possible, mais je tiens tout de même à différencier les questions pour certains groupes afin que tous les élèves du groupe puissent participer aux réponses sur l'implicite, sans rester bloqué devant.

Concernant l'utilisation de la bande-dessinée comme support à cette séquence, il convient de mettre en exergue le fait que les élèves connaissent ce type de livre. En effet, pour étudier le thème « héros /héroïne » en première période, nous avons choisi, avec ma binôme, de privilégier la bande-dessinée. Ainsi, nous avons travaillé tout le vocabulaire spécifique autour de la bande-dessinée. Les élèves ont donc des prérequis solides sur le support utilisé, ce qui va permettre une entrée plus rapide et facilitée dans l'activité proposée.

Avant de détailler ma séquence, je tiens à préciser un autre point. Sur chaque fiche d'activité, je tiens à distinguer les questions de prélèvement d'informations, les questions portant sur l'implicite et enfin les questions amenant à distinguer le réel et le fictif. Toutefois,

pour des questions budgétaires, il m'est impossible de faire cette distinction par des couleurs différentes, les photocopies étant en noir et blanc. Ainsi, j'ai décidé de faire cette distinction par l'utilisation d'un symbole. Les questions sur l'implicite seront alors symbolisées par une ampoule et les questions sur la différence entre le fictif et le réel seront mises en avant par un livre. Les autres questions de prélèvement d'informations ne porteront pas de symbole.

Enfin, il convient de placer la mise en œuvre de cette séquence dans le contexte même de la classe. En effet, à partir de la troisième période, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, nous sommes passés à une alternance de quinze jours dans la classe, puis quinze jours à l'ESPE. Les élèves auront alors quatre cours d'histoire à la suite, à savoir le lundi et le jeudi de chaque semaine, puis ils seront pendant deux à quatre semaines, en cas de période de vacances, sans avoir de cours d'histoire. Par conséquent, il sera nécessaire de bien réactiver ce qui aura été travaillé les deux ou quatre semaines auparavant afin de reprendre le travail dans les meilleures conditions. Enfin, nous réalisons ce que l'on appelle des « échanges de service » dans mon école, je me retrouve donc avec 32 élèves en histoire. Pour cette raison, j'ai conscience qu'il risque d'y avoir certains moments où nous ne pourrons pas faire tout ce qui était prévu, il faudra sans doute étendre sur une ou deux séances supplémentaires ce travail puisqu'il est difficile de venir en aide à tous les élèves rapidement.

2.2. Déroulé de la séquence

2.2.1. Programmation

Tableau 1 : Programmation de l'ensemble de la séquence.

Période 3 (entre les vacances de fin d'année et les vacances d'Hiver)		
	Lundi	Jeudi
Semaine 2 (15/01 et 18/01)	Partir des représentations initiales des élèves + introduire le thème en présentant ce qui va être vu et comment (corpus, nouvelle façon de travailler) + travail de tri (sur les différents types de documents)	Louis IX : Introduction des thèmes et début du travail en groupes
Semaine 3 (22/01 et 25/01)	Louis IX : travail en groupes (apport de documents authentiques)	François Ier
Période 4 (entre les vacances d'Hiver et les vacances de Printemps)		
Semaine 1 (26/02 et 01/03)	François Ier	Henri IV
Semaine 2 (05/03 et 08/03)	Henri IV	Louis XIV : reprise des thèmes travaillés sous Saint-Louis, les rappeler et commencer le travail en groupes
Semaine 5 (26/03 et 29/03)	Louis XIV : travail en groupes (apport de documents authentiques)	Au sein des groupes : comparaison pour chaque thème de ce qui se passait sous Louis IX et ce qui se passait sous Louis XIV
Semaine 6 (02/04 et 05/04)		Evaluation : passage à l'oral : explicitation des recherches, de la comparaison et de la conclusion (affiche)

2.2.2. Les fiches de préparation pour chaque séance

Les documents présentés dans cette dernière sous-partie sont les fiches de préparation détaillées pour chaque séance réalisée en classe. Il y est alors précisé les différentes phases de la séance, mais également les objectifs travaillés en termes de connaissances et de capacités. Parmi ces derniers, certains sont en rouge, il s'agit des objectifs directement en lien avec la problématique présentée dans ce dossier.

Domaine : Histoire (Séance 1/7) CM1 Titre de la séance : Présentation générale du thème et du corpus choisi (séance de 50 minutes) : activité de tri des documents Objectifs en termes de connaissances : -Découvrir le thème du Temps des rois -Découvrir les albums qui serviront de supports durant la séquence Objectifs en termes de capacités : -Découvrir des albums et s'interroger sur les éléments fictifs et réels à partir de la couverture et des personnages -Identifier les documents et savoir pourquoi ils doivent être identifiés : distinguer les sources primaires et les sources secondaires -S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger Lexique : Temps, rois, Louis IX, François Ier, Henri IV, Louis XIV, source primaire, source secondaire.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au tri -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route	Activité de l'enseignant : -Annoncer l'objectif principal de la séance. Consigne(s) : -Aujourd'hui, nous allons découvrir le nouveau thème à travers un travail de tri de documents où l'on va apprendre à distinguer les sources primaires et les sources secondaires. Activité de l'élève : -Les élèves écoutent l'objectif de la séance présenté par l'enseignant et lèvent la main en cas de question.	En classe entière 3 minutes
Phase 2 : recueil des représentations initiales des élèves	Activité de l'enseignant : -Noter le nouveau thème au tableau : le « Temps des rois ». -Guider les élèves vers des thèmes si besoin, leur demander le nom des rois qu'ils connaissent, l'époque à laquelle ils ont vécu, ce qu'était un roi... -L'enseignant note sur l'ordinateur, sous forme de carte mentale avec un logiciel adapté, les réponses des élèves. -La question sur le « Temps » va permettre de poser le cadre chronologique de la nouvelle période étudiée avec les élèves. -Noter les idées données par les élèves sur la notion de « rois » et leurs réponses seront validées ou non à la fin de la séquence après l'étude des rois. Consigne(s) : -Que signifient les termes de « Temps » ? de « rois » ? -Que connaissez-vous sur les rois des France ? Activité des élèves :	En classe entière Diffusion au vidéoprojecteur 10 minutes

	-Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	
Phase 2 : activités de recherche (classification des documents) + mises en commun	1°) Premier tri (par groupes de 4) Activité de l'enseignant : -Donner la consigne. -Passer dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions ou questionner les élèves s'ils ne parviennent pas à classer les documents afin de les orienter. -L'enseignant écrit les dates de règne de chacun des rois : • Louis IX (1226-1270) • François Ier (1515-1547) • Henri IV (1589-1610) • Louis XIV (1643-1715) Consigne : -Je vais vous distribuer différents documents. Dans un premier temps, vous allez essayer de classer ces documents en deux grandes catégories en regardant bien la date de production du document et de l'époque dont il témoigne/parle. Pour ce travail, vous allez vous mettre par groupes de 4, c'est-à-dire votre voisin et les camarades de la table de derrière (ou devant). -Je vous mets en aide les dates de règne de chacun des rois, cela pourra peut-être vous aider pour la classification des documents. Activité des élèves : -Les élèves essayent de classer les documents en deux grandes catégories. Différenciation : -Si un groupe ne parvient pas à décoller ou si un groupe semble partir dans une mauvaise direction, l'enseignant peut donner une aide : « regardez bien l'auteur et la date de production du document ». 2°) Première mise en commun (classe entière) Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant demande l'avis aux autres groupes. -Préciser/apporter les termes de « sources primaires » et de « sources secondaires » pour nommer les catégories. Consigne : -Comment avez-vous classé ces documents ? Quelles sont vos deux grandes catégories ? Comment avez-vous procédé ?	Alternance groupes de 4 élèves / classe entière Documents à trier + crayon de papier Vidéoprojecteur (illustrations projetées au tableau) 35 minutes

	Activité de l'élève : -Les élèves lèvent le doigt pour répondre à la question de l'enseignant. -Les élèves des autres groupes lèvent le doigt pour compléter la réponse ou justifier leur autre classement. Réponses attendues : -Il y a deux grandes catégories qui sont les sources primaires et les sources secondaires. Nous avons regardé la date, nous avons mis ensemble les documents « anciens »/ceux qui ont été produits au moment de l'événement raconté et ceux produits après. 3°) Deuxième tri (groupes de 4) Activité de l'enseignant : -Donner la consigne aux élèves. -L'enseignant circule entre les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves ou questionner les élèves s'ils ne parviennent pas à classer les documents afin de les orienter. Consigne : -Je vais désormais demander aux 4 premiers groupes (les désigner) de me classer plus précisément les sources primaires et aux 4 autres groupes de me classer plus précisément les sources secondaires. Activité des élèves : -Les élèves essayent de classer les documents en deux grandes catégories. 4°) Deuxième mise en commun (classe entière) Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant demande l'avis aux autres groupes qui ont travaillé sur les mêmes sources. -L'enseignant prend en compte les réponses de chaque groupe et pose des questions complémentaires si les élèves ne sont pas allés assez loin ou s'ils n'ont pas vu certains liens. Consigne : -Comment avez-vous classé ces documents ?	
--	---	--

<u>Phase 3 : bilan</u>	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 7 minutes
<u>Observations :</u>		

Domaine : Histoire (Séance 2/7) CM1 Titre de la séance : Louis IX : introduction des thèmes et début du travail en groupes (séance de 50 minutes) Objectif(s) en termes de connaissances : <i>De façon générale pour tous les groupes :</i> -Découvrir Louis IX et la vie politique, sociale et culturelle sous son règne. <i>En fonction des groupes :</i> -Groupe 1 : Découvrir la représentation du roi et les symboles du pouvoir sous Louis IX. -Groupe 2 : Découvrir l'enfance du roi et le rôle des femmes sous Louis IX. -Groupe 3 : Découvrir la question religieuse sous Louis IX. -Groupe 4 : Découvrir les croisades/les guerres sous Louis IX. -Groupe 5 : Découvrir la vie quotidienne du roi/de la cour sous Louis IX. -Groupe 6 : Découvrir la construction d'édifices à la demande du roi sous Louis IX. -Groupe 7 : Découvrir la gestion du royaume sous Louis IX. -Groupe 8 : Découvrir la défense du royaume (combattants et constructions) sous Louis IX. Objectifs en termes de capacités : -Questionner le sens implicite du document. -Comprendre le sens général d'un document. -Reconnaître un récit historique. -Identifier les documents et savoir pourquoi ils doivent être identifiés : distinguer les sources primaires et les sources secondaires. Lexique commun aux séances sur Louis IX : Louis IX, Blanche de Castille, seigneur, officiers royaux, baillis, sénéchaux, croisade.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au travail dans chaque groupe -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s'en souviennent plus, l'enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L'enseignant présente l'objectif principal de la séance. Consigne(s) : -Qu'avons-nous fait / appris à la dernière séance ? -Qui peut me dire les rois que l'on va étudier sur ce thème 2 ? -Aujourd'hui, nous allons travailler sur les sens explicite et implicite d'un document.	En classe entière Tableau 5 minutes

	Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent l'objectif principal de la séance annoncé par l'enseignant.	
Phase 2 : présentation de l'activité	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes et les attendus de chaque groupe. -L'enseignant demande à un élève de reformuler les consignes données pour s'assurer que tout le monde a compris. -Donner un thème à chaque groupe : ➤ La représentation du roi et les symboles du pouvoir ➤ L'enfance du roi et le rôle des femmes ➤ La question religieuse ➤ Les croisades/les guerres ➤ La vie quotidienne du roi/de la cour ➤ La construction d'édifices à la demande du roi ➤ La gestion du royaume ➤ La défense du royaume (combattants et constructions) Consigne(s) : -Vous allez être par groupes de 4. Vous allez tous étudier un thème concernant la vie de Louis IX, mais ce thème sera différent pour chaque groupe. Vous répondrez alors aux questions posées afin de réaliser ensuite un petit résumé de ce que vous avez trouvé et vous terminerez par présenter vos recherches aux autres groupes. -Dans chaque groupe, vous allez nommer deux personnes responsables d'écrire, deux personnes responsables de parler à l'oral. Bien évidemment, vous chercherez dans les documents à 4. -Aujourd'hui, vous allez seulement vous intéresser seulement à la partie 1 : « Je découvre la thématique dans la bande-dessinée ». Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes. -Les élèves reformulent les consignes et posent des questions en cas d'incompréhension si nécessaire.	En classe entière Albums Fiche d'activité Vidéoprojecteur 10 minutes
Phase 3 : début des recherches en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant circule dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant pose des questions intermédiaires à celles posées sur la fiche pour guider les élèves en cas de problème. Activité des élèves : -Les élèves répondent aux questions par groupes de 4.	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 30 minutes

	-Les élèves s'attribuent des rôles dans le groupe.	
<u>Phase 4 :</u> bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 10 minutes
<u>Observations :</u>		

Domaine : Histoire (Séance 3/7) CM1 Titre de la séance : Louis IX : comparaison avec d'autres documents (sources primaires et / ou secondaires extraites de manuels) et bilan sur la thématique (séance de 50 minutes) Objectif(s) en termes de connaissances : <i>De façon générale pour tous les groupes :</i> -Découvrir Louis IX et la vie politique, sociale et culturelle sous son règne. <i>En fonction des groupes :</i> -Groupe 1 : Découvrir la représentation du roi et les symboles du pouvoir sous Louis IX. -Groupe 2 : Découvrir l'enfance du roi et le rôle des femmes sous Louis IX. -Groupe 3 : Découvrir la question religieuse sous Louis IX. -Groupe 4 : Découvrir les croisades/les guerres sous Louis IX. -Groupe 5 : Découvrir la vie quotidienne du roi/de la cour sous Louis IX. -Groupe 6 : Découvrir la construction d'édifices à la demande du roi sous Louis IX. -Groupe 7 : Découvrir la gestion du royaume sous Louis IX. -Groupe 8 : Découvrir la défense du royaume (combattants et constructions) sous Louis IX. Objectifs en termes de capacités : -Distinguer les éléments fictifs et réels. -Questionner le sens implicite du document. -Comprendre le sens général d'un document. -Reconnaître un récit historique. -Identifier les documents et savoir pourquoi ils doivent être identifiés : distinguer les sources primaires et les sources secondaires. Lexique commun aux séances sur Louis IX : Louis IX, Blanche de Castille, seigneur, officiers royaux, baillis, sénéchaux, croisade.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au travail dans chaque groupe -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s'en souviennent plus, l'enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L'enseignant présente l'objectif principal de la séance. Consigne(s) : -Qu'avons fait / appris à la dernière séance ? -Sur quel roi travaillons-nous ? -Pouvez-vous me rappeler les thématiques sur lesquelles vous travaillez ?	En classe entière Tableau 5 minutes

	-Aujourd'hui, nous allons travailler sur la distinction entre le réel et le fictif. Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent le nouvel objectif annoncé par l'enseignant.	
Phase 2 : suite et fin des recherches en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes pour la séance. -L'enseignant répond aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant redemande / fait reformuler la consigne par un ou deux élèves. Consigne(s) : -Vous allez reprendre votre travail. Aujourd'hui, vous allez faire la partie 2, « Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document », et la partie 3, « Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document ». Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes données par l'enseignant et lèvent la main en cas d'incompréhension. Activité de l'enseignant : -L'enseignant circule dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant pose des questions intermédiaires à celles posées sur la fiche pour guider les élèves en cas de problème. Activité des élèves : -Les élèves répondent aux questions par groupes de 4. -Les élèves s'attribuent des rôles dans le groupe.	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 35 minutes
Phase 3 : bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 10 minutes

Observations :

Domaine : Histoire (Séance 4/7) CM1 Titre de la séance : Louis XIV : réintroduction des thèmes et début du travail en groupes (séance de 50 minutes) Objectif(s) en termes de connaissances : <i>De façon générale pour tous les groupes :</i> -Découvrir Louis XIV et la vie politique, sociale et culturelle sous son règne. <i>En fonction des groupes :</i> -Groupe 1 : Découvrir la représentation du roi et les symboles du pouvoir sous Louis XIV. -Groupe 2 : Découvrir l'enfance du roi et le rôle des femmes sous Louis XIV. -Groupe 3 : Découvrir la question religieuse sous Louis XIV. -Groupe 4 : Découvrir les croisades/les guerres sous Louis XIV. -Groupe 5 : Découvrir la vie quotidienne du roi/de la cour sous Louis XIV. -Groupe 6 : Découvrir la construction d'édifices à la demande du roi sous Louis XIV. -Groupe 7 : Découvrir la gestion du royaume sous Louis XIV. -Groupe 8 : Découvrir la défense du royaume (combattants et constructions) sous Louis XIV. Objectifs en termes de capacités : -Questionner le sens implicite du document. -Comprendre le sens général d'un document. -Reconnaître un récit historique. -Identifier les documents et savoir pourquoi ils doivent être identifiés : distinguer les sources primaires et les sources secondaires. Lexique commun aux séances sur Louis XIV : Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin, la Fronde, conseils, intendants, roi Soleil, Colbert, Vauban, Versailles, « Grand Siècle », catholiques, protestants.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au travail dans chaque groupe -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s'en souviennent plus, l'enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L'enseignant annonce l'objectif principal de la séance. Consigne(s) : -Qu'avons-nous fait / appris à la dernière séance ? -Qui peut me rappeler les rois que l'on a étudié et leurs dates de règne respectives ? -Aujourd'hui, nous allons travailler sur les sens explicite et implicite d'un document.	En classe entière Tableau 5 minutes

	Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent le nouvel objectif annoncé par l'enseignant.	
Phase 2 : présentation de l'activité	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes et les attendus de chaque groupe. -L'enseignant demande à un élève de reformuler les consignes données pour s'assurer que tout le monde a compris. -Redonner un thème à chaque groupe : ➤ La représentation du roi et les symboles du pouvoir ➤ L'enfance du roi et le rôle des femmes ➤ La question religieuse ➤ Les croisades/les guerres ➤ La vie quotidienne du roi/de la cour ➤ La construction d'édifices à la demande du roi ➤ La gestion du royaume ➤ La défense du royaume (combattants et constructions) <i>NB : chaque groupe reprend la même thématique que celle travaillée pour Louis IX afin de faciliter le travail de comparaison par la suite.</i> Consigne(s) : -Vous allez de nouveau être par groupes de 4. Vous allez tous étudier un thème concernant la vie de Louis XIV, mais ce thème sera différent pour chaque groupe. Vous répondrez alors aux questions posées afin de réaliser ensuite un petit résumé de ce que vous avez trouvé et vous terminerez par présenter vos recherches aux autres groupes. -Dans chaque groupe, vous allez nommer deux personnes responsables d'écrire, deux personnes responsables de parler à l'oral. Bien évidemment, vous chercherez dans les documents à 4. Ces personnes seront différentes du premier travail sur Louis IX pour chacun passe par tous les rôles. -Aujourd'hui, vous allez seulement vous intéresser seulement à la partie 1 : « Je découvre la thématique dans la bande-dessinée ». Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes. -Les élèves reformulent les consignes et posent des questions en cas d'incompréhension si nécessaire.	En classe entière Albums Fiche d'activité Vidéoprojecteur 10 minutes

<u>Phase 3 :</u> début des recherches en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant circule dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant pose des questions intermédiaires à celles posées sur la fiche pour guider les élèves en cas de problème. Activité des élèves : -Les élèves répondent aux questions par groupes de 4. -Les élèves s'attribuent des rôles dans le groupe.	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 30 minutes
<u>Phase 4 :</u> bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 10 minutes
<u>Observations :</u>		

Domaine : Histoire (Séance 5/7) CM1 Titre de la séance : Louis XIV : comparaison avec d’autres documents (sources primaires et / ou secondaires extraites de manuels) et bilan sur la thématique (séance de 50 minutes) Objectif(s) en termes de connaissances : <i>De façon générale pour tous les groupes :</i> -Découvrir Louis XIV et la vie politique, sociale et culturelle sous son règne. <i>En fonction des groupes :</i> -Groupe 1 : Découvrir la représentation du roi et les symboles du pouvoir sous Louis XIV. -Groupe 2 : Découvrir l’enfance du roi et le rôle des femmes sous Louis XIV. -Groupe 3 : Découvrir la question religieuse sous Louis XIV. -Groupe 4 : Découvrir les croisades/les guerres sous Louis XIV. -Groupe 5 : Découvrir la vie quotidienne du roi/de la cour sous Louis XIV. -Groupe 6 : Découvrir la construction d’édifices à la demande du roi sous Louis XIV. -Groupe 7 : Découvrir la gestion du royaume sous Louis XIV. -Groupe 8 : Découvrir la défense du royaume (combattants et constructions) sous Louis XIV. Objectifs en termes de capacités : -Distinguer les éléments fictifs et réels. -Questionner le sens implicite du document. -Comprendre le sens général d’un document. -Reconnaître un récit historique. -Identifier les documents et savoir pourquoi ils doivent être identifiés : distinguer les sources primaires et les sources secondaires. Lexique commun aux séances sur Louis IX : Louis XIV, Anne d’Autriche, Mazarin, la Fronde, conseils, intendants, roi Soleil, Colbert, Vauban, Versailles, « Grand Siècle », catholiques, protestants.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au travail dans chaque groupe -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l’enseignant : -L’enseignant pose la question aux élèves. -L’enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s’en souviennent plus, l’enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L’enseignant annonce le nouvel objectif de la séance. Consigne(s) : -Qu’avons fait / appris à la dernière séance ? -Sur quel roi travaillons-nous ?	En classe entière Tableau 5 minutes

	-Pouvez-vous me rappeler les thématiques sur lesquelles vous travaillez ? -Aujourd'hui, nous allons apprendre à distinguer ce qui est réel et ce qui est fictif. Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent le nouvel objectif annoncé par l'enseignant.	
<u>Phase 2 :</u> suite et fin des recherches en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes pour la séance. -L'enseignant répond aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant redemande / fait reformuler la consigne par un ou deux élèves. Consigne(s) : -Vous allez reprendre votre travail. Aujourd'hui, vous allez faire la partie 2, « Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document », et la partie 3, « Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document ». Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes données par l'enseignant et lèvent la main en cas d'incompréhension. Activité de l'enseignant : -L'enseignant circule dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant pose des questions intermédiaires à celles posées sur la fiche pour guider les élèves en cas de problème. Activité des élèves : -Les élèves répondent aux questions par groupes de 4. -Les élèves s'attribuent des rôles dans le groupe.	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 35 minutes
<u>Phase 3 :</u> bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 10 minutes

Observations :

Domaine : Histoire (Séance 6/7) CM1 Titre de la séance : Comparaison des éléments trouvés sur chaque thématique à l'époque de Louis IX et à celle de Louis XIV (séance de 50 minutes) Objectif(s) en termes de connaissances : -Découvrir Louis IX et Louis XIV et la vie politique, sociale et culturelle sous leurs règnes respectifs. -Prendre conscience des points communs, des différences et donc des évolutions pour chaque thématique abordée. Objectifs en termes de capacités : -Faire preuve de prise de distance, d'esprit critique afin de voir les points communs, les différences et les évolutions à partir d'un tableau de comparaison. -Comparer des éléments de la vie politique, sociale et culturelle à partir de deux époques différentes. Lexique commun aux séances sur Louis IX : Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin, la Fronde, conseils, intendants, roi Soleil, Colbert, Vauban, Versailles, « Grand Siècle », catholiques, protestants.		Matériel utilisé : -Documents nécessaires au travail dans chaque groupe -Vidéoprojecteur
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s'en souviennent plus, l'enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L'enseignant annonce le nouvel objectif de la séance. Consigne(s) : -Qu'avons fait / appris à la dernière séance ? -Quels sont les deux rois que l'on a étudiés à partir de la bande-dessinée ? -Quelles étaient leurs dates de règnes respectives ? -Aujourd'hui, vous allez devoir comparer les permanences et les évolutions entre ce règne de Louis IX et le règne de Louis XIV. Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent le nouvel objectif annoncé par l'enseignant.	En classe entière Tableau 5 minutes
Phase 2 : travail de comparaison en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes pour la séance. -L'enseignant répond aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant redemande / fait reformuler la consigne par un ou deux élèves.	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 20 minutes

	Consigne(s) : -Vous allez vous remettre par groupes. Ensuite, je vais vous redonner vos fiches sur Louis IX et Louis XIV. A partir de ces deux feuilles, vous allez essayer de faire des comparaisons entre les éléments que vous aviez repérés sous Louis IX et les éléments retrouvés ou non chez Louis XIV. Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes données par l'enseignant et lèvent la main en cas d'incompréhension. Activité de l'enseignant : -L'enseignant circule dans les groupes pour répondre aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant pose des questions intermédiaires à celles posées sur la fiche pour guider les élèves en cas de problème. Activité des élèves : -Les élèves effectuent le travail de comparaison.	
Phase 3 : réalisation d'une affiche pour le passage à l'oral	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes et répond aux éventuelles questions des élèves. Consigne(s) : -Maintenant, vous allez réaliser une affiche pour résumer votre travail. Sur cette affiche, nous devons retrouver : ➤ La partie « Je conclus » de votre thématique sur Louis IX et sur Louis XIV. ➤ La feuille de comparaison remplie aujourd'hui. De plus, vous penserez bien à indiquer en haut de votre la thématique étudiée. Activité des élèves : -Les élèves écoutent la consigne et lèvent la main en cas de question.	En groupes Affiches de couleur 20 minutes
Phase 4 : bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 5 minutes

Observations :

Domaine : Histoire (Séance 7/7) CM1		Matériel utilisé : -Documents de chaque groupe utilisés tout au long de la séquence.
Titre de la séance : Evaluation sommative : passage à l'oral des différents groupes pour présenter ce qui a été trouvé sur chacune de leurs thématiques respectives et leur travail de comparaison (séance de 60 minutes).		
Objectif(s) en termes de connaissances : -Découvrir Louis IX et Louis XIV et la vie politique, sociale et culturelle sous leurs règnes respectifs. -Prendre conscience des points communs, des différences et donc des évolutions pour chaque thématique abordée.		
Objectifs en termes de capacités : -S'exprimer à l'oral pour communiquer et échanger. -Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.		
Phases	Déroulement	Organisation
Phase 1 : mise en route (réactivation + présentation du nouvel objectif)	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question aux élèves. -L'enseignant interroge les élèves et note leurs réponses au tableau. -Si les élèves ne s'en souviennent plus, l'enseignant peut projeter la photographie des idées notées au tableau au bilan de la séance précédente. -L'enseignant présente le nouvel objectif de la séance. Consigne(s) : -Qu'avons fait / appris à la dernière séance ? -Quels sont les deux rois que l'on a étudiés à partir de la bande-dessinée ? -Quelles étaient leurs dates de règnes respectives ? -Aujourd'hui, vous allez devoir présenter les points communs et les différences que vous avez relevés entre les règnes de Louis IX et de Louis XIV devant l'ensemble de la classe. Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse. -Les élèves écoutent le nouvel objectif présenté par l'enseignant.	En classe entière Tableau 5 minutes
Phase 2 : travail de comparaison en groupes	Activité de l'enseignant : -L'enseignant donne les consignes pour la séance. -L'enseignant répond aux éventuelles questions des élèves. -L'enseignant redemande / fait reformuler la consigne par un ou deux élèves. Consigne(s) : -Vous allez vous remettre par groupes. Ensuite, chaque groupe va passer au tableau pour présenter son travail aux autres élèves de la classe. Je vais vous demander de présenter rapidement chacune de	En groupes de 4 élèves Documents pour chaque thème 45 minutes

	vos petites traces écrites sur Louis IX et Louis XIV, puis vous nous parlerez de votre travail de comparaison entre les deux rois. -Les autres, vous allez tous avoir une petite feuille à remplir avec un tableau comportant trois questions : ➤ La thématique abordée. ➤ Un point commun retenu entre Louis IX et Louis XIV. ➤ Une différence retenue entre Louis IX et Louis XIV. Activité des élèves : -Les élèves écoutent les consignes données par l'enseignant et lèvent la main en cas d'incompréhension. -Les élèves qui écoutent prennent des notes sur ce qui est dit.	
<u>Phase 3 :</u> bilan	Activité de l'enseignant : -L'enseignant pose la question et note les idées des élèves au tableau. Consigne : -Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? -Que retenez-vous de la séquence ? Activité des élèves : -Les élèves lèvent le doigt pour proposer des éléments de réponse.	En classe entière Tableau 10 minutes
<u>Observations :</u>		

3. L'analyse du déroulement de la séquence

Avant de commencer ce travail d'analyse de la séquence testée en classe, il convient de repréciser les deux grandes compétences travaillées ici et qui font l'objet de ce travail de recherche, à savoir :

- Amener les élèves à différencier ce qui relève des événements historiques (et donc de l'histoire) et ce qui a été rajouté pour faire de ces livres des fictions (personnages, événements, lieux...).
- Amener les élèves à aller au-delà de l'explicite, chercher les caractéristiques qui se cachent derrière les événements/personnages/termes mentionnés dans les œuvres en faisant un lien avec le français. Il s'agira donc de conduire les élèves à réaliser un travail sur l'implicite.

A travers l'analyse de la séquence menée, il s'agira de déterminer au mieux les dispositifs pédagogiques qui permettront de développer ces deux grandes compétences.

Par ailleurs, il est important de mettre en avant et affirmer, après la mise en place de cette séquence, le caractère motivationnel que constitue la littérature de jeunesse dans la construction de compétences méthodologiques et de connaissances historiques. Les élèves ont apprécié ce va-et-vient constant entre la bande-dessinée et les autres documents de comparaison. De plus, la mise en correspondance des images et du texte ont facilité le travail de compréhension pour les élèves. Les images et le texte, comme dans beaucoup d'ouvrages de littérature de jeunesse et ce encore plus dans la bande-dessinée, sont complémentaires. Cela signifie qu'on ne peut pas comprendre l'œuvre dans son intégralité sans le texte ou l'image, il est nécessaire d'avoir les deux et de créer des liens constants entre eux.

De plus, dès la première séance, j'ai précisé la signification de chaque symbole afin que les élèves comprennent la compétence travaillée à chaque séance. J'ai alors expliqué aux élèves que le réel correspond aux faits historiques qui se sont réellement déroulés alors que le fictif désigne les éléments inventés par l'auteur de la bande-dessinée. J'ai également rappelé la différence entre l'explicite et l'implicite mais les élèves connaissaient déjà la différence par le biais de questionnaires et de débats interprétatifs en littérature. De plus, le vocabulaire sur la bande-dessinée était connu des élèves car nous avons commencé l'année par étudier une bande-dessinée de *Mélusine* en première période, comme précisé précédemment.

Ensuite, en lien avec ce travail en littérature à partir de la bande-dessinée de *Mélusine*, les élèves ont déjà amorcé cette année un travail sur l'implicite. En effet, j'ai eu l'occasion de

travailler l'implicite à travers des questionnaires de lecture écrits, où les élèves avaient des questions sur l'apparence de certains personnages et pour cela ils devaient déjà avoir des connaissances sur le monde des sorcières et vampires. Ainsi, en mettant en lien les indices trouvés dans le livre et ces dites connaissances, les élèves devaient répondre à certaines questions par la formulation d'inférences. Ce travail sur les inférences a été renouvelé également en quatrième période, en parallèle de la mise en œuvre de cette séquence d'histoire, à travers des débats littéraires, plutôt sous forme orale cette fois-ci à travers l'étude de la pièce de théâtre intitulée *Le long voyage du pingouin vers la jungle*.

Nous commencerons par analyser le questionnement mis en place pour travailler la capacité à inférer avant d'approcher le dispositif qui permettrait au mieux d'amener les élèves à distinguer ce qui est réel de ce qui est fictif et nous terminerons par l'évaluation de ces compétences.

3.1. De l'explicite à l'implicite : un questionnement hiérarchisé ?

L'analyse du questionnement amenant à un travail sur l'implicite va se faire en trois temps. Nous commencerons par voir que, malgré des réponses évidentes pour les élèves, le travail sur l'explicite est une étape primordiale vers les inférences. Ensuite, nous déterminerons les réussites et les difficultés rencontrées sur ce travail de l'implicite afin de voir dans un troisième temps la démarche à adopter pour améliorer et favoriser ce travail sur l'implicite.

3.1.1. Les questions sur l'explicite : des réponses évidentes pour des questions nécessaires

En observant les réponses des élèves sur les nombreuses questions posées sur l'explicite, nous n'observons pas de grandes difficultés apparentes. Bien évidemment, il y a certaines questions qui ont posé problème mais il ne s'agit pas d'une difficulté généralisée. Rappelons-le, de nombreux éléments annexes sont à prendre en compte comme l'hétérogénéité des élèves, la variété des questions et des documents, ainsi que le nombre de questions qui était différent selon les thématiques. Après observation du comportement des élèves face à ce travail en classe, je peux affirmer que le nombre de questions joue un rôle important. En effet, des groupes qui avaient peu de questions ont accordé plus d'importance à chacune des questions par rapport à des groupes qui pouvaient avoir trois ou quatre questions supplémentaires et qui sont alors passés plus rapidement sur des questions qui pouvaient leur faire obstacle. Le constat évident,

notamment pour le premier groupe, dont la thématique était « La représentation du roi et les symboles du pouvoir », est le manque de vocabulaire technique apparent des élèves. Il s'agit alors d'apporter les termes et les définitions nécessaires pour que les élèves puissent décrire au mieux les deux rois et le décor qui les accompagnent. Ce manque de vocabulaire spécialisé, qu'il est nécessaire d'apporter aux élèves pour qu'il n'y ait aucun obstacle concernant ces questions sur l'explicite, s'observe également par le fait que pour tous les groupes pour lesquels le dictionnaire était proposé comme outil, ce dernier a été utilisé. On l'observe notamment pour la deuxième thématique, intitulée « L'enfance du roi et le rôle des femmes », où il est demandé aux élèves de définir les termes de « charité », « justice » ou encore « prière ». Les élèves ont alors directement cherché dans le dictionnaire. Toutefois, si nous devons revoir cette question, je pense que deux possibilités s'offriraient à nous :

- Demander aux élèves de reformuler avec leurs mots cette définition issue du dictionnaire pour s'assurer de sa compréhension ;
- Fonctionner en ateliers afin de prendre un groupe travaillant sur l'implicite et arriver par le biais d'un conflit socio-cognitif animé et étayé par l'enseignant à des définitions sans l'utilisation du dictionnaire. Toutefois, dans notre situation cela n'est pas possible puisque nous fonctionnons par échange de services, je suis obligé de toujours faire des séances de 45 minutes, ce qui empêche le travail en ateliers plus court mais plus fréquent sur l'ensemble de la semaine.

Un autre élément est à observer, notamment sur la troisième thématique qui porte sur « La question religieuse », lorsque deux questions sont réunies en une seule. Souvent, comme dans ce cas précis, les élèves n'ont pas apporté une réponse totalement satisfaisante. Deux hypothèses peuvent expliquer cela :

- les élèves n'ont pas bien cerné le sens de « dominante » et lui ont attribué un caractère exclusif ;
- les élèves se sont concentrés sur la première question seulement et ils ont oublié la suivante ensuite.

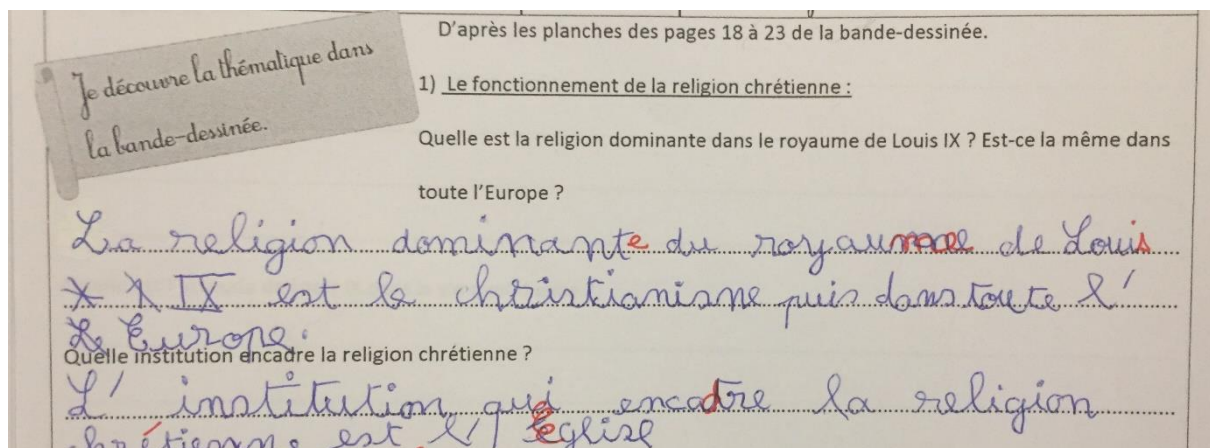


Figure 1 : Questions sur l'explicite et l'implicite Louis IX (thématique 3).

Par conséquent, il aurait été plus judicieux d'utiliser un autre terme ou alors de l'explicitier/d'étayer avec les élèves de ce groupe. S'il s'agit de la seconde hypothèse, cela serait davantage un problème de mise en page qui se réglerait par une simple séparation des deux questions avec deux espaces bien dédiés aux réponses de chacune des questions.

Même si le constat semble unanime, mise à part deux ou trois questions, sur le fait que les questions sur l'explicite ont été très bien réussies, il ne faut surtout pas penser que l'on pourrait s'en dispenser. En effet, les questions sur l'explicite permettent de poser un cadre qui va faciliter le travail sur les inférences. Sans ces questions, le travail sur l'implicite serait plus complexe. Nous pouvons prendre exemple sur la première thématique concernant « La représentation du roi et les symboles du pouvoir ». La deuxième question qui doit amener les élèves à identifier les deux valeurs que Louis IX s'efforce de respecter durant son règne, question inférentielle, n'aurait pas été possible sans les questions préalables sur l'identification et la définition des qualités de ce dit roi. Nous pouvons prendre un second exemple montrant que les questions explicites sont nécessaires pour aider à répondre ensuite aux questions implicites. Dans la deuxième thématique intitulée « L'enfance du roi et le rôle des femmes », la question explicite qui amène les élèves à identifier que la personne qui gouvernait avant Louis IX était son père, soit Louis VIII, est indispensable afin de réussir à en déduire ensuite que le pouvoir se transmettait de manière héréditaire de père en fils. Ce sont donc les petits indices prélevés par le biais des questions sur l'explicite qui vont permettre et faciliter les inférences par la suite.

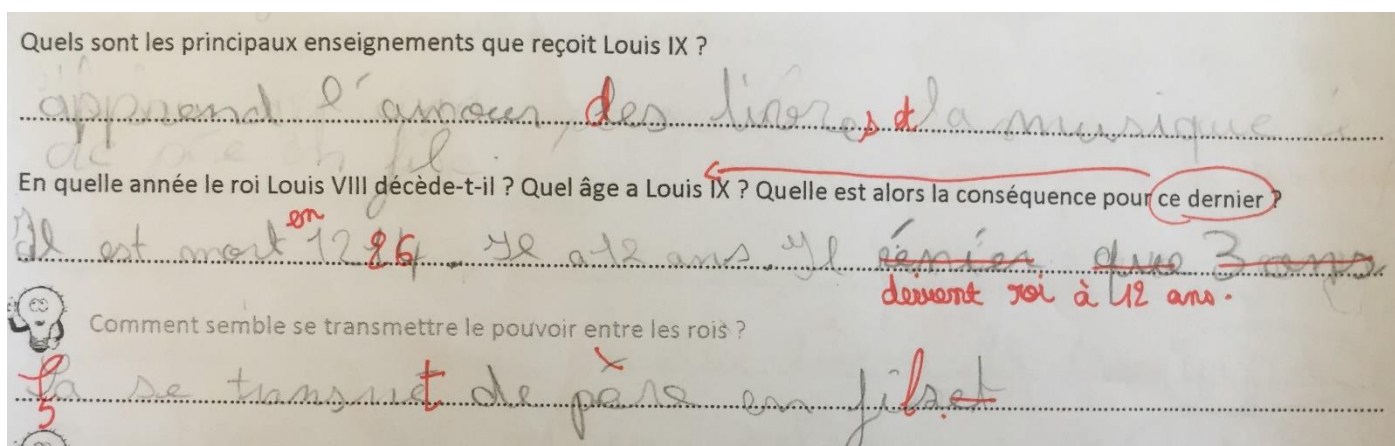


Figure 2 : Questions sur l'explicite et l'implicite Louis IX (thématique 2).

De plus, j'avais prévu une seule séance sur cette partie des questions explicites, en incluant les deux ou trois questions sur l'implicite, mais cette partie a pris une séance supplémentaire sur Louis IX. Je me suis rendu compte que j'avais donné trop de questions portant sur l'explicite. J'ai alors décidé de réduire le nombre de questions sur l'explicite sur la partie concernant Louis XIV. Toutefois, cela ne doit pas compromettre la possibilité de répondre ensuite aux questions sur l'implicite et de faire les comparaisons entre le réel et le fictif, c'est pourquoi j'ai sélectionné avec soin les questions qui n'étaient pas utiles pour la suite du travail. Ce travail va alors nous conduire à observer s'il n'y a vraiment aucune incidence sur la réponse aux questions suivantes ou si ces questions dans leur apparence dispensables ne doivent pas être supprimées pour ne pas compromettre la suite du travail. Après avoir mené le travail sur Louis XIV, je peux affirmer que la réduction du nombre de questions a permis un travail plus rapide pour les élèves sans compromettre pour autant la pertinence de celui-ci. En effet, j'ai conservé les questions qui étaient réellement nécessaires à la formulation des inférences par la suite. Si nous prenons l'exemple de la troisième thématique sur « La question religieuse », j'ai décidé de diminuer le nombre de questions d'un tiers, c'est-à-dire d'avoir six questions sur l'implicite au lieu de neuf. Ainsi, pour opérer un choix, je me suis efforcé de sélectionner et de garder les questions qui étaient vraiment utiles pour réaliser le travail sur l'implicite. J'ai alors décidé de mettre de côté les questions annexes qui apportaient seulement des connaissances sans faciliter le travail de la compétence suivante.

3.1.2. Les questions sur l'implicite : un bilan mitigé

Nous avons vu précédemment que les questions sur l'explicite étaient indispensables pour poser un cadre et prélever un certain nombre d'informations en amont de la formulation des inférences afin de faciliter ces dernières. Toutefois, nous allons voir que malgré ce travail

préalable, les élèves ont parfois des difficultés à inférer. Nous pouvons prendre l'exemple de la première thématique sur « La représentation du roi et les symboles du pouvoir ». Les élèves ont bien compris que c'était la mère de Louis IX qui régnait lorsqu'il était petit, sauf qu'ils en ont déduit que le jeune Louis prenait la gouvernance du royaume seul à partir de 1226 alors qu'il s'agit de l'année de mort de son père, c'est donc là que la régence est mise en place et Louis IX ne prend la tête du royaume qu'aux alentours de 1240. Il aurait donc été nécessaire de préciser la question ou alors d'apporter des informations complémentaires au texte de littérature de jeunesse. Toutefois, il n'était pas attendu que les élèves en arrivent à cette conclusion, j'attendais seulement que les élèves comprennent implicitement que Louis IX n'a pas régné dès la mort de son père. Se pose également la question de jusqu'où nous voulons amener les élèves dans la formulation des inférences. Ainsi, nous pourrions, après analyse de l'ensemble de la séquence, se diriger vers une classification des questions inférentielles avec un niveau de difficulté et de réflexion qui semble graduel¹⁴.

La question portant sur les valeurs, dans la première thématique intitulée « La représentation du roi et les symboles du pouvoir », n'a pas été réussie par les élèves. Il aurait été nécessaire d'avoir un travail sur les valeurs avant d'amener les élèves sur ce type de question ou alors un étayage de l'enseignant sur cette question plus complexe afin de guider les élèves vers ces valeurs par un questionnement intermédiaire. Cela aurait permis un travail en étude de la langue sur le vocabulaire avec le passage de l'adjectif au nom. Cela permet de nouveau de mettre en avant le lien étroit qu'il peut y avoir entre français et histoire et la complémentarité de l'un et de l'autre. Nous prenons ici conscience du fait que certaines inférences peuvent être formulées seul et d'autres nécessitent un conflit socio-cognitif entre pairs et peut-être même guidé par l'enseignant pour certaines questions. Cette question de l'étayage s'observe également dans la troisième thématique sur Louis IX sur « La question religieuse ». Les élèves n'ont pas réussi à répondre aux deux premières questions sur l'implicite portant sur la dîme. Il aurait sans doute fallu un étayage de l'enseignant sur ce qu'était un impôt, les différents types d'impôts à cette époque et sur les personnes qui payaient l'impôt afin d'approcher plus facilement cette inférence. Si nous regardons le travail de l'élève ci-dessous, nous pouvons voir que l'élève n'a pas répondu à la question et cela est dû à un manque de connaissances de l'élève et d'informations dans les documents, j'ai donc dû étayer pour amener les élèves de ce groupe à la réponse attendue, à savoir que c'est le peuple français qui paye la dîme à l'Eglise.

¹⁴ Voir le tableau dans la sous-partie « 3.1.3. Quelle démarche pédagogique adopter pour amener les élèves à inférer ? ».

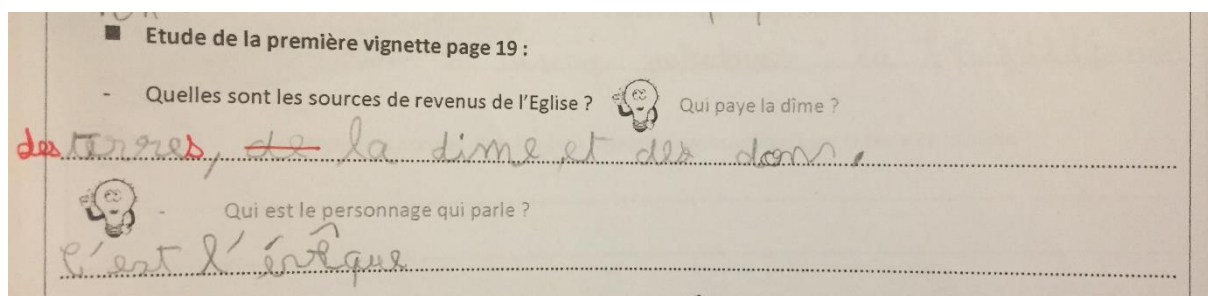


Figure 3 : Questions sur l'implicite Louis IX (thématique 3).

Les questions portant sur l'implicite sur la partie de Louis XIV ont été mieux réussies par ce même groupe ayant pour thématique la troisième, à savoir « La question religieuse ». Deux hypothèses s'imposent alors :

- La relation texte/image et les questions sur l'explicite ont suffi à guider les élèves, sans nécessité d'avoir un étayage de la part de l'enseignant.
- Les élèves avancent dans la maîtrise de cette compétence à formuler des inférences.

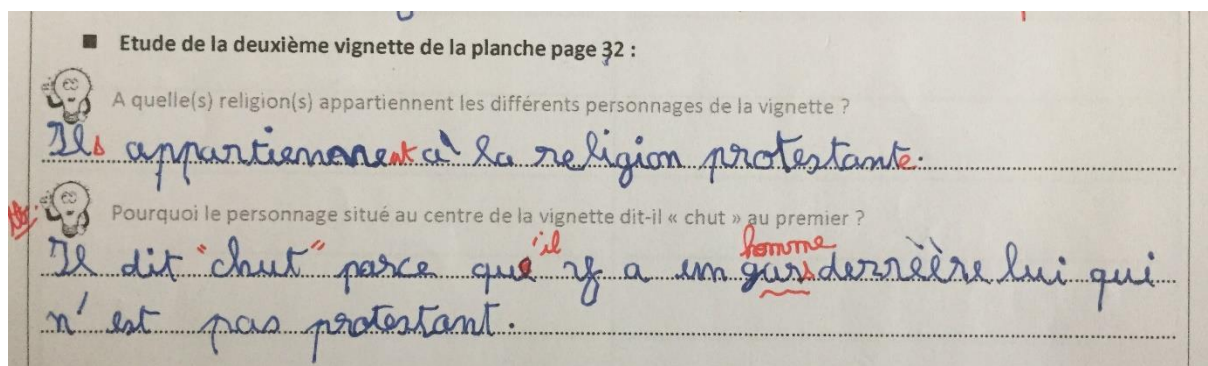


Figure 4 : Questions sur l'implicite Louis XIV (thématique 3).

De plus, on observe que la mise en relation du texte des bulles, des images et des connaissances acquises par les élèves par le biais des questions sur l'explicite ont permis aux élèves d'inférer sans trop de difficultés.

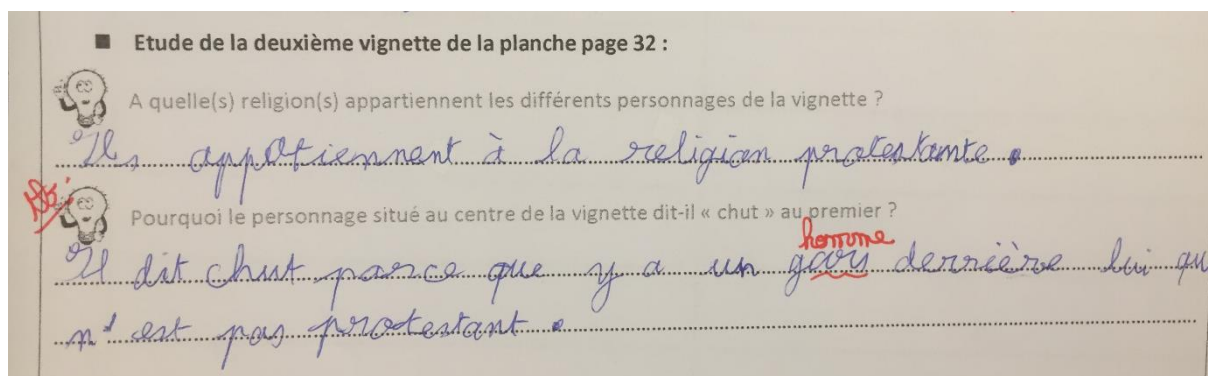


Figure 5 : Question sur l'implicite Louis XIV (thématique 3).

A contrario, concernant la quatrième thématique sur « Les croisades et les guerres », les élèves n'ont pas eu de difficultés à définir les termes de fief, de vassal et de suzerain dès la partie sur Louis IX. Toutefois, cela est à replacer dans le contexte de la classe. Tous les groupes ne seraient pas parvenus à des définitions aussi fines et précises sans l'aide d'un dictionnaire (ce qui était le but recherché ici, je souhaitais que les élèves s'aident seulement du texte et des illustrations). Il s'agit d'un groupe qui fonctionne très bien et où le conflit sociocognitif est vraiment de mise. Il en va de même pour le travail sur Louis XIV, ce groupe n'a eu aucune difficulté à formuler des inférences.

Il convient de faire un bilan général sur l'ensemble des questions posées sur l'implicite et leur réussite par les différents groupes.

Tableau 2 : Réussite des questions sur l'implicite pour chaque thématique.

	Louis IX		Louis XIV		Louis IX et Louis XIV	
	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>
Thématique 1	1/2	50 %	2/3	66 %	3/5	60 %
Thématique 2	2/4	50 %	2/4	50 %	4/8	50 %
Thématique 3	2/3	66 %	3/3	100 %	5/6	83 %
Thématique 4	2/2	100 %	2/2	100 %	4/4	100 %
Thématique 5	1/2	50 %	4/4	100 %	5/6	83 %
Thématique 6	1/1	100 %	2/2	100 %	3/3	100 %
Thématique 7	1/1	100 %	1/1	100 %	2/2	100 %

Thématique 8	1/1	100 %	1/1	100 %	2/2	100 %
-------------------------------	-----	-------	-----	-------	-----	-------

Tableau 3 : Total des questions sur l'implicite sur l'ensemble des thématiques.

	Nombre de questions réussies	Pourcentage de réussite
Louis IX	11/16	69 %
Louis XIV	17/20	85 %
Louis IX et Louis XIV	28/36	78 %

Dans le premier tableau, nous pouvons observer dans les deuxième, quatrième et sixième colonnes le nombre de questions réussies sur l'implicite sur le nombre total de questions posées dans la fiche d'activité sur l'implicite. A droite de chacune de ces colonnes, nous retrouvons le pourcentage de réussite de ces questions sur les inférences. Dans les deux dernières colonnes, il s'agit d'un bilan général pour chaque thématique, en ajoutant les questions inférentielles aussi bien sur Louis IX que sur Louis XIV. Dans notre cas, ce qui nous intéresse, est de voir la progression de chaque groupe entre le travail sur Louis IX et celui sur Louis XIV. Nous observons qu'il n'y a eu aucune régression, ce qui est un point positif permettant d'attester une évolution dans la maîtrise de cette compétence et de mettre en avant la démarche progressive du projet proposé vers l'acquisition de cette compétence. De plus, nous constatons que seulement deux groupes n'ont pas réussi l'ensemble des questions sur la formulation d'inférences au moment de l'étude de Louis XIV. Ainsi, nous passons de 69% de réussite sur ces questions pour Louis IX à 85% de réussite sur Louis XIV. Les élèves semblent donc avoir pris certains automatismes pour parvenir plus facilement et plus rapidement à la formulation des inférences. Bien évidemment, tout le contexte autour est à prendre en compte, à savoir la possibilité d'un élève absent dans le groupe, une question sensiblement plus complexe ou des élèves moins concentrés lors de certaines séances. Toutefois, le bilan semble unanime sur cette progression.

3.1.3. Quelle démarche pédagogique adopter pour amener les élèves à inférer ?

Pour commencer, il convient de spécifier que l'acquisition de cette compétence ne va pas se faire en une séquence mais que c'est un travail sur le long terme qu'il faudra renouveler

tout au long de la scolarité des élèves. En élémentaire, ce travail commence juste et c'est pourquoi nous ne sommes pas en mesure d'attester d'une réussite pour les élèves face à cette question, mais il s'agit d'un début de maîtrise de cette compétence. Toutefois, à travers cette séquence, nous pouvons relever quelques éléments qui semblent nécessaires à prendre en compte lorsque l'on se lance dans un travail sur la formulation d'inférences avec les élèves. Même si cela semble aller de soi, il est indispensable que les élèves soient en mesure de répondre à ces questions en mettant en parallèle le ou les document(s) fourni(s) et leurs connaissances personnelles et/ou celles apportées par l'enseignant.

De plus, en observant les questions que j'ai pu formuler, les réponses des élèves et leurs blocages que j'ai pu observer face à certaines questions lors des séances en classe, j'ai, comme indiqué dans la précédente sous-partie, déterminé une classification des questions sur l'implicite posées aux élèves. Il est important de préciser que cette classification s'applique pour cette séquence précise et qu'elle est non exhaustive, il serait possible de la compléter par des séquences menées à l'aide d'autres questions et d'autres supports. Au terme de cette étude, j'ai pu en déduire trois formes de questions sur l'implicite et cette distinction se fait notamment dans la façon de les aborder et d'y répondre :

- Les questions dont la mise en relation texte/image permet de déterminer la réponse implicite ;
- Les questions dont le conflit socio-cognitif entre pairs permet de formuler l'inférence ;
- Les questions dont l'étayage de l'enseignant est nécessaire pour inférer.

Nous pouvons alors classer les questions sur l'implicite dans les différentes catégories susnommées dans le tableau ci-dessous. Certaines questions pourraient être également classées dans deux catégories¹⁵.

¹⁵ Les questions qui peuvent entrer dans deux catégories sont alors inscrites dans les deux catégories et marquées d'une couleur distincte du noir qui s'applique aux autres questions n'entrant que dans une seule catégorie.

Tableau 4 : Classement des questions sur l'implicite.

Les questions dont la mise en relation texte/image permet de déterminer la réponse implicite.	Les questions dont le conflit socio-cognitif entre pairs permet de formuler l'inférence.	Les questions dont l'étayage de l'enseignant est nécessaire pour inférer.
Louis IX		
<u>Thématique 1</u> : la question sur les valeurs que Louis IX s'efforce de respecter. <u>Thématique 3</u> : la question sur les revenus de l'Eglise (dîme) et celle sur l'identification de l'évêque (identification du chapeau pontifical). <u>Thématique 4</u> : la question sur le fief (en fonction du niveau de vocabulaire des élèves) et celle sur la référence à Louis IX comme saint après sa mort (en fonction des connaissances antérieures des élèves).	<u>Thématique 2</u> : les questions sur la charité, le sacre et la reine étrangère. <u>Thématique 4</u> : la question sur le fief (en fonction du niveau de vocabulaire des élèves). <u>Thématique 5</u> : la question sur les conséquences de la monnaie unique et celle sur les échanges entre les différents pays européens. <u>Thématique 6</u> : la question sur les ogives.	<u>Thématique 2</u> : la question sur l'hérédité dans la transmission du pouvoir royal. <u>Thématique 4</u> : la question sur la référence à Louis IX comme saint après sa mort (en fonction des connaissances antérieures des élèves). <u>Thématique 7</u> : la question sur la citation concernant « le renforcement de l'autorité royale au profit de l'intérêt général »¹⁶.
Louis XIV		
<u>Thématique 1</u> : la question sur le fait que Louis XIV est né en 1638 et donc qu'il n'a pas pu régner seul dès 1643. <u>Thématique 2</u> : la question sur le surnom de « Dieudonné » attribué à Louis XIV à sa naissance, la question sur l'identification des personnages sur la première vignette de la deuxième bande	<u>Thématique 2</u> : la question sur la signification du terme de « régence ». <u>Thématique 4</u> : la question sur qui est Vauban, celle sur le but de ces guerres et celle sur la question de la paix. <u>Thématique 5</u> : la question en lien avec le conte du Petit Poucet de Charles Perrault.	<u>Thématique 1</u> : la question amenant à expliquer ce qui se cache derrière l'expression de « Louis le Grand » et celle sur la posture de Louis XIV. <u>Thématique 2</u> : la question sur l'allusion à la Fronde. Thématique 5 : la question sur l'espérance de vie des Français aux XVII^e et XVIII^e siècles.

¹⁶ HEITZ Bruno, JOLY Dominique, *L'histoire de France en BD (Saint Louis et le Moyen Âge I)*, Paris, Casterman, 2013, p. 16.

(page 6) et enfin celle sur l'allusion à la Fronde. <u>Thématique 3</u> : les deux questions sur les personnages protestants et celle sur la révocation de l'édit de Nantes. <u>Thématique 5</u> : la question sur les impôts à payer au roi. <u>Thématique 6</u> : la question sur les caractéristiques du jardin à la française. <u>Thématique 8</u> : la question sur l'engagement des hommes pour participer aux guerres de Louis XIV et celle sur la Royale.	<u>Thématique 7</u> : la question sur l'origine des ministres.	<u>Thématique 5</u> : la question en lien avec le conte du Petit Poucet de Charles Perrault et la question sur l'expression de Fénelon. <u>Thématique 6</u> : la question en référence à la Fronde puisque les élèves qui travaillent sur cette thématique n'ont eu aucune explication de ce qu'était cet événement.
--	---	--

Les questions sur Louis IX qui peuvent aller dans deux catégories sont celles de la quatrième thématique. Les réponses à ces questions dépendent avant tout des connaissances des élèves et de leur niveau de vocabulaire. Certains élèves pourront répondre à ces questions sans étayage de l'enseignant car ils ont les prérequis nécessaires et *a contrario* d'autres ne pourront pas. Se pose alors la question de la formation des groupes pour, éventuellement, se soustraire de l'étayage de l'enseignant. En formant des groupes hétérogènes, comme ce fut le cas lors de la mise en place de cette séquence, nous levons la nécessité de l'étayage de la part de l'enseignant dans la mesure où certains élèves pourraient contribuer à apporter ces connaissances et ce lexique non acquis par tous les élèves. Cette remarque est également valable pour les questions sur Louis XIV. En effet, en ce qui concerne la cinquième thématique sur « La vie quotidienne du peuple », si aucun des élèves du groupe ne connaît le conte du *Petit Poucet* de Charles Perrault, il leur sera alors impossible de trouver le lien entre cette vignette de la bande-dessinée et le conte, auquel cas l'étayage de l'enseignant sera nécessaire. Au contraire, si ce conte est connu par au moins un des élèves du groupe, le conflit socio-cognitif sera suffisant pour en déduire l'implicite caché derrière cette vignette. Nous retrouvons de nouveau le lien étroit entre français, ici plus particulièrement la littérature, et l'histoire.

Pour terminer sur l'organisation pédagogique permettant de travailler les inférences en histoire, je pense que plusieurs points sont à retenir :

- Travailler en groupe afin que le conflit socio-cognitif soit vraiment de mise ;
- Former des groupes hétérogènes pour développer le tutorat et limiter les besoins d'étayage de la part de l'enseignant ;
- Distinguer les questions que les élèves peuvent faire entre eux et celles dont l'étayage de l'enseignant est indispensable ;
- Fonctionner en ateliers de 20 à 30 minutes plutôt qu'en séances de 45 minutes afin qu'il y ait toujours un temps où l'enseignant est entièrement disponible pour un groupe.

3.2. La distinction du réel et du fictif : un dispositif de comparaison organisé et précis

Au sein de cette deuxième sous-partie, il va être question d'analyser les dispositifs de comparaison entre le réel et le fictif afin d'identifier le dispositif qui facilite et rend au mieux compte des points communs et des différences entre la bande-dessinée et le document de comparaison. Il convient de rappeler que le document de comparaison est, dans la mesure du possible, un document de source primaire, mais pour des raisons de manque de documents, certains sont de sources secondaires extraits de manuels d'histoire-géographie. Nous commencerons alors par comparer les deux dispositifs de comparaison testés en classe avant de voir vers quel dispositif tendre afin de favoriser les comparaisons les plus précises.

3.2.1. L'analyse des deux dispositifs testés

Avant de commencer à analyser les dispositifs testés, il me semble important de préciser que j'ai proposé deux types de dispositifs permettant la comparaison des éléments fictifs et des éléments réels dans la bande-dessinée. Certains groupes n'ont eu qu'un seul dispositif tout au long de leur travail, c'est-à-dire le même aussi bien pour Louis IX et Louis XIV. D'autres groupes ont eu l'occasion de tester les deux dispositifs, l'un sur Louis IX et l'autre sur Louis XIV. J'ai choisi de mélanger les deux dispositifs, avec certains ayant toujours le même, pour ne pas être influencé de choisir tel ou tel dispositif en fonction du groupe et de la thématique, cela permet une meilleure analyse du dispositif le plus adapté dans notre cas. Pour chacun des deux dispositifs, j'ai toujours commencé par demander aux élèves d'identifier si les documents en leur possession étaient de source primaire ou de source secondaire. Le document de comparaison étant, autant que faire se peut, un document de source primaire, je tenais à ce que

les élèves identifient et différencient bien chacun des documents pour savoir lequel était le document de référence. De plus, même pour les documents de comparaison de source secondaire, je pense qu'il était tout de même important de les identifier pour prendre l'habitude de faire ce travail d'identification des sources pour chaque nouveau document auquel les élèves seront confrontés. Toutefois, même si nous avons passé toute la première séance et que je rappelle à chaque début de séance la différence entre les sources primaires et les sources secondaires, je pense que l'acquisition de cette capacité à distinguer les deux types de sources se fera sur le long terme avec un travail régulier car plusieurs groupes se sont trompés en répondant à ces premières questions sur Louis IX. Après analyse des travaux des élèves sur Louis XIV, je peux confirmer qu'il s'agit d'une compétence qui s'acquiert sur un temps long puisque certains groupes se sont trompés alors qu'il s'agissait de la troisième fois où cette question était travaillée. Au contraire, d'autres groupes n'ont eu aucun problème à faire cette distinction. Par conséquent, je pense qu'il aurait été nécessaire que je fasse un rappel sur la différence entre les sources primaires et les sources secondaires à chaque début de séance en interrogeant un élève par exemple afin que cette notion soit réactivée chez chaque élève et donc pour éviter un écart entre les groupes dès la première question.

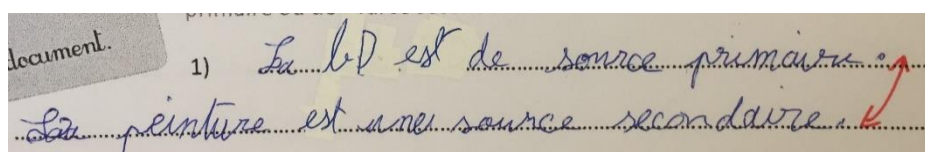
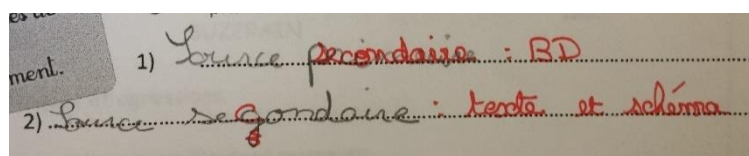
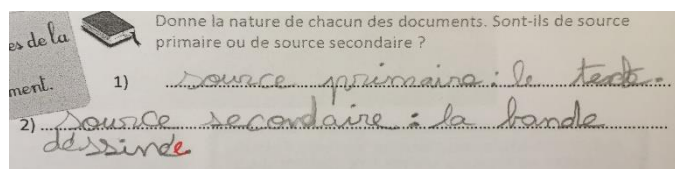


Figure 6 : Questions sur la différence entre les sources primaires et secondaires.

Comme indiqué précédemment, nous observons que cette compétence s'acquiert sur le temps long. Malgré un travail d'une séance entière sur cette différence, nous remarquons que tous les groupes n'ont pas réussi à répondre correctement à cette question introductive sur le travail de comparaison entre le réel et le fictif. Sur la première feuille, le groupe a intégré sans aucun problème la différence entre les deux. *A contrario*, sur les deux autres documents, la maîtrise de cette compétence va se faire sur un temps long. Pour certains, comme la troisième feuille, il s'agit d'une inversion entre les deux termes. Les élèves font sans doute la différence entre les deux, mais ils ont soit fait une erreur en écrivant, soit ils n'ont pas associé le bon terme à la bonne définition. Enfin, sur la deuxième fiche d'activité, il semble que les élèves n'aient

pas du tout compris la différence entre les sources primaires et secondaires, il est alors nécessaire de retravailler cela avec eux.

Par ailleurs, il semble important de préciser que si la moitié des groupes faisaient des erreurs au début de la séquence, il ne restait plus qu'un quart des groupes qui ne maîtrisaient pas cette compétence à la fin de la séquence. La compétence n'est donc pas totalement maîtrisée et sera à entretenir régulièrement, mais nous pouvons observer une progression dans l'acquisition de cette compétence au fil d'une seule séquence.

Avant d'analyser plus en détail les deux dispositifs testés, il convient de faire un bilan sur la réussite des questions de comparaison entre le réel et le fictif à partir de deux tableaux récapitulatifs de l'ensemble des réponses à ces questions.

Tableau 5 : Réussite des questions sur la différence entre le réel et le fictif pour chaque thématique.

	Louis IX			Louis XIV			Louis IX et Louis XIV		
	<i>Dispositif testé</i>	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>	<i>Dispositif testé</i>	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>	<i>Dispositifs testés</i>	<i>Nombre de questions réussies</i>	<i>Pourcentage de réussite</i>
Thématique 1	Tableau (2)	4/4	100 %	Tableau (2)	4/4	100 %	Tableau (2) + Tableau (2)	8/8	100 %
Thématique 2	Questions (1)	2/3	60 %	Tableau (2)	3/6	50 %	Questions (1) + Tableau (2)	5/9	56 %
Thématique 3	Questions (1)	1/2	50 %	Tableau (2)	1,5/2	75 %	Questions (1) + Tableau (2)	2,5/4	63 %
Thématique 4	Tableau (2)	2/2	50 %	Questions (1)	4/4	100 %	Tableau (2) + Questions (1)	6/6	100 %
Thématique 5	Tableau (2)	0/4	0 %	Questions (1)	1/3	33 %	Tableau (2) + Questions (1)	1/7	14 %
Thématique 6	Questions (1)	2/2	100 %	Questions (1)	2/2	100 %	Questions (1) + Questions (1)	4/4	100 %
Thématique 7	Questions (1)	1/2	50 %	Questions (1)	1/2	50 %	Questions (1) + Questions (1)	2/4	50 %
Thématique 8	Tableau (2)	1,5/2	75 %	Tableau (2)	2/4	50 %	Tableau (2) + Tableau (2)	3,5/6	58 %

Tableau 6 : Total des questions sur la différence entre le réel et le fictif sur l'ensemble des thématiques.

	Nombre de questions réussies	Pourcentage de réussite
Questions (1) puis tableau (2)	7,5 / 13	60 %
Tableau (2) puis questions (1) ¹⁷	6 / 6	100 %
Questions (1) puis questions (1)	6 / 8	75 %
Tableau (2) puis tableau (2)	11,5 / 14	82 %
Total sur l'ensemble des thématiques et des deux dispositifs	32 / 41	78 %

Les cinquième et sixième tableaux ont pour objet de récapituler le taux de réussite des questions portant sur la distinction entre le fictif et le réel en fonction des dispositifs proposés. Les résultats seront commentés dans la suite de cette partie.

Le premier dispositif proposé était basé sur de simples questions plus ou moins dirigées. Si nous prenons la deuxième thématique, « L'enfance du roi et le rôle des femmes », sur la période de Louis IX, deux questions sont posées et celles-ci sont assez vastes : une première sur les deux documents de manière générale (nature, époque...) et une seconde sur ce qui est représenté sur les documents. Nous pouvons observer que les élèves répondent aux deux questions mais cela est fait de manière désorganisée, ils notent au fur et à mesure les réponses de ce qu'ils observent et ils commettent des oublis. Les élèves n'ont pas réellement comparé les deux documents, ils ont plutôt eu tendance à décrire un des documents dans la première question et sans même indiquer de quel document il s'agissait.

¹⁷ Le cinquième groupe n'a pas été pris en compte pour le calcul de ces résultats. Cela n'aurait pas été représentatif. Effectivement, ce groupe ne s'entendait pas, certains ont essayé les questions seuls et il y a eu de nombreuses séances avec des absents.

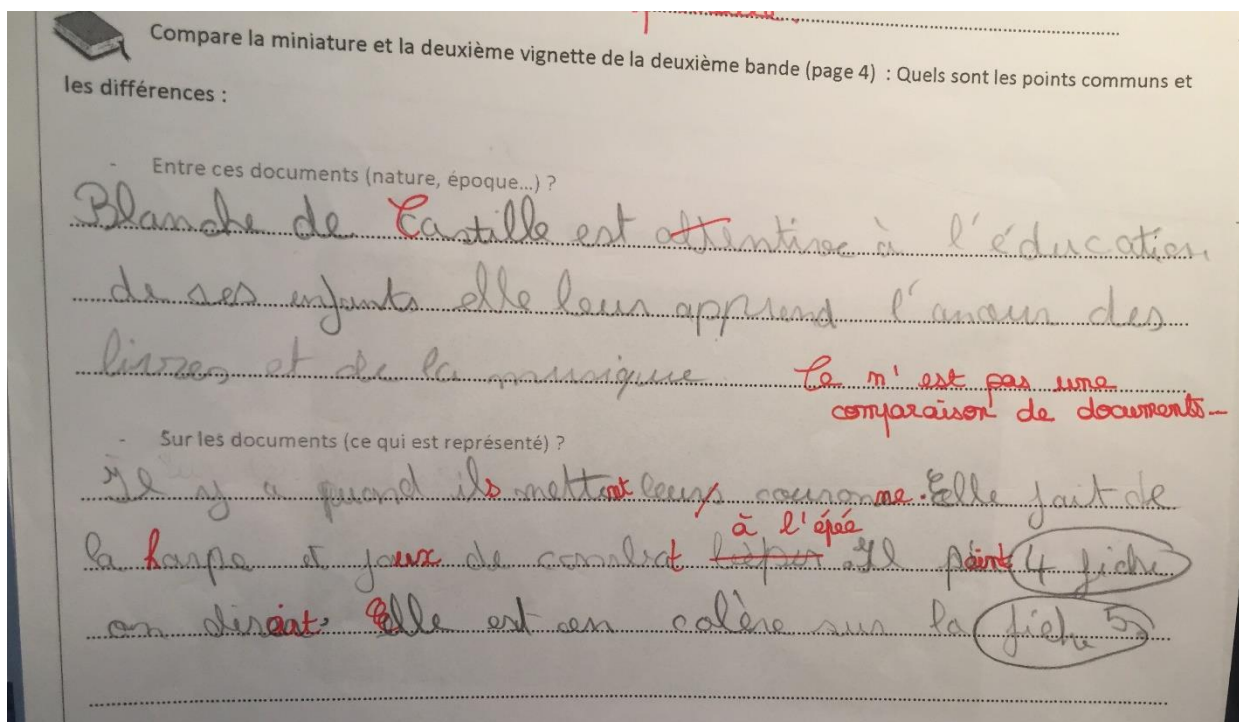


Figure 7 : Questions de comparaison entre le réel et le fictif sur Louis IX (thématique 2).

Toutefois, nous ne pouvons pas pour autant affirmer que ce groupe réussirait avec plus de succès la même question avec le second dispositif sans en faire l'expérience. J'ai donc décidé dans la fiche sur Louis XIV de donner un tableau pour cette partie sur la comparaison entre le fictif et le réel à ce groupe, travail fondé sur les mêmes types de questions. Ainsi, après analyse du second dispositif testé par ce même groupe, nous observons une réussite de seulement 50% des questions posées dans le tableau de comparaison. Deux hypothèses s'offrent à nous :

- Les élèves n'ont pas compris les trois questions qui leur ont posé problème ;
- Les élèves n'ont pas compris le principe de la comparaison, cela étant dû au premier dispositif testé.

Nous pouvons également prendre l'exemple de la troisième thématique, à savoir « La question religieuse », où une seule question de comparaison est posée aux élèves, à savoir qu'ils doivent observer les éléments de deux vignettes que l'on retrouve dans un texte de source primaire écrit par Joinville. Un constat important est à mettre en avant, à savoir le fait que les élèves ont moins sollicité mon aide pour remplir le tableau de la première thématique que pour formuler la réponse à la question de comparaison dans la troisième thématique. Un problème se pose alors face à la question de comparaison, à savoir l'organisation de la phrase réponse, chose qui est plus évidente avec le second dispositif.

Le deuxième dispositif testé pour la comparaison des documents était l'utilisation d'un outil que constitue le tableau à double entrée. Ce tableau permet alors d'organiser la comparaison et facilite cette dernière puisque les élèves voient les points communs et les différences avec deux colonnes distinctes. Nous pouvons alors affirmer que ce dispositif, avant même d'être testé avec les élèves, permet une facilité de lecture par rapport à de longues phrases réponses. Si l'on observe les réponses des élèves et leur ressenti lors de la séance, ils n'ont pas de difficultés à faire part de leurs réponses et à les organiser *a contrario* des groupes qui n'ont pas le tableau. En effet, ces derniers m'ont souvent dit qu'ils ne savaient pas comment formuler leur réponse. Avec le tableau, les élèves ont juste à mettre les points communs et les différences dans les cases prévues à cet effet. Toutefois, dans la partie sur Louis IX, nous observons qu'il n'y a qu'une seule grande case pour les différences, mais je me suis rendu compte que cela était difficile pour les élèves de formuler un groupe de mots ou une phrase pour distinguer les différences entre la bande-dessinée et le document de comparaison, c'est pourquoi j'ai décidé de faire deux sous-colonnes dans la grande colonne des différences à partir de Louis XIV pour faciliter la transmission des résultats. Nous pouvons prendre l'exemple de la première thématique qu'est « La représentation du roi et les symboles du pouvoir », dans laquelle les élèves ont eu à chaque fois un tableau de comparaison. Nous n'observons alors aucune difficulté pour les élèves à répondre aux différentes questions et à organiser leurs réponses puisque la distinction entre les « points communs » et les « différences » est clairement établie dans le tableau donné aux élèves.

	Points communs	Différences
Quels éléments de décor vois-tu sur les deux documents ?	Il n'y a pas de point commun. La jaunie en arrière-plan.	Le mur, le sol, la fenêtre et le tapis.
Comment le roi est représenté ? Quels sont les symboles du pouvoir ?	Il est assis sur deux lions. manteau.	Le roi est assis et l'autre est debout.
Quelles sont les couleurs utilisées ?	Rouge, bleu, noir, jaune, blanc, beige, marron, gris.	Aucune.

Figure 8 : Tableau de comparaison

Louis IX (thématique 1).

	Points communs	Différences	
		Bande-dessinée	Document de comparaison
Quels éléments de décor vois-tu sur les deux documents ?	Les rideaux, le sol, la petite table et son tapis, sa tenue et son épée royale.	La fenêtre, le sol, les murs.	Les marches (1 et 2) de l'escalier.
Comment le roi est représenté ? Quels sont les symboles du pouvoir ?	Il bout en tenant ses objets royaux.	Il parle et il a une jambe rasée.	Il ne parle et il a une jambe tendue.
Quelles sont les couleurs utilisées ?	Le rouge, bleu, jaune, doré, vert, orange, blanc et noir.	Le rose et le MARON.	

Figure 9 : Tableau de comparaison

Louis XIV (thématique 1).

Par ailleurs, certains groupes ont testé les deux dispositifs. Ceux qui ont eu le tableau de comparaison, et non les questions, dès l'étude de Louis IX, ont eu plus de facilité à effectuer des comparaisons plus précises sur Louis XIV, comme l'atteste le quatrième tableau. D'après ce dernier, les élèves ayant commencé par le tableau de comparaison pour ensuite tester les questions de comparaison (sans tableau) sous Louis XIV ont 100% de réussite. Au contraire, les élèves qui ont d'abord eu les questions puis le tableau sur Louis XIV ont une réussite de seulement 60%. Nous pouvons prendre l'exemple de la quatrième thématique sur « Les croisades et les guerres ». Les élèves ont compris dès la première thématique le sens d'une comparaison à l'aide du tableau. Ainsi, ils ont eu davantage de facilité à réaliser le travail de comparaison sur Louis XIV et surtout à l'organiser. En effet, le tableau organise directement la comparaison, ce qui constitue un modèle pour les élèves pour la suite du travail. En revanche, cela a été plus compliqué pour les élèves qui ont eu les questions de comparaison avant le tableau. Nous pouvons prendre l'exemple de la deuxième thématique sur « l'enfance du roi et le rôle des femmes ». Les élèves de ce groupe ont eu deux questions sur la partie sur Louis IX pour effectuer cette comparaison et l'on observe qu'il n'y a pas de comparaison effectuée dans la première question mais un simple relevé d'informations. Ces élèves n'ont alors pas très bien compris le principe de la comparaison et cela s'est ressenti lors du travail sur Louis XIV. Les élèves avaient ici le tableau de comparaison mais il a été nécessaire que je les guide afin de comprendre comment fonctionnait le tableau et de leur expliquer ce qu'était vraiment une comparaison. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, ils n'ont réussi à répondre qu'à la moitié des questions posées.

Enfin, un dernier point semble important à mettre en avant. Cela peut sembler évident, mais il convient de le rappeler après vérification dans les dispositifs mis en place. Il est important de donner des questions bien précises sur ce que l'on veut que les élèves observent. J'ai pu constater que les élèves semblaient perdus et ne savaient pas trop où chercher lorsque les questions étaient plus vastes et lorsqu'elles demandaient plusieurs éléments à la fois comme dans la deuxième thématique sur « L'enfance du roi et le rôle des femmes ». Au contraire, dans la première thématique, « La représentation du roi et les symboles du pouvoir », les questions sont centrées sur des points très précis : le décor, les symboles du pouvoir ou encore les couleurs utilisées. Les élèves trouvent donc les réponses immédiatement, ce qui facilite ce travail de comparaison¹⁸. Si nous prenons l'exemple de la sixième thématique, à savoir « La construction d'édifices à la demande du roi », le travail de comparaison sans tableau a plutôt été bien réussi

¹⁸ Cf. figure 1 et figure 2 aux pages 44 et 45.

pour ce groupe. Toutefois, je pense qu'il aurait été nécessaire d'affiner cette comparaison à l'aide de questions supplémentaires afin de les amener à prendre conscience des éléments inventés pour le livre de littérature de jeunesse et non pas se contenter de questions trop larges.

Figure 10 :
Questions
sur Louis IX
(thématique
6).

Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.

Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?

1) De source secondaire

2) De source primaire

Quels éléments de la page 25 retrouves-tu sur la photographie de la cathédrale de Reims ?

Il y a la rose, les deux grandes tours du haut,

qui sont les deux tours

Bien évidemment, il faudra amener petit à petit les élèves à trouver par eux-mêmes les points communs et les différences sans forcément avoir ce tableau de comparaison, mais cela doit commencer par le travail avec ce tableau.

3.2.2. Vers quel dispositif tendre pour un travail de comparaison plus abouti ?

Après avoir analysé les deux dispositifs testés et les questions proposées aux élèves, nous pouvons affirmer qu'un type de dispositif et un type de question sont plus adaptés à ce travail de comparaison.

Tout d'abord dans le support retenu, il semble que l'utilisation d'un tableau à double entrée soit plus adaptée au travail de comparaison avec 82% de réussite contre 75% pour ceux qui avaient seulement des questions. Le tableau permet d'organiser la comparaison sans que l'élève n'ait à s'en soucier directement et qu'il puisse vraiment se concentrer sur la comparaison. Toutefois, l'organisation de la comparaison est indirectement travaillée tout de même dans la mesure où le tableau aide les élèves à l'organiser. Le tableau permet aux élèves d'avoir dans deux cases bien distinctes les points communs et les différences. Cela évite alors avant tout la formulation de réponses plus ou moins longues qui est souvent un obstacle pour certains élèves qui ont des difficultés avec la rédaction de phrases en début de cycle 3. Il convient ici d'enlever un obstacle puisque la formulation de phrases n'est pas la compétence travaillée, afin de se concentrer essentiellement sur la capacité à comparer deux documents, tout en travaillant bien évidemment indirectement l'organisation de la comparaison. De plus, cela leur évite de chercher dans la phrase les points communs et les différences puisque cela est

visible directement par les deux cases distinctes. La lecture et l'écriture en sont donc facilitées. Il semble nécessaire également de bien faire deux sous-colonnes dans les différences pour lever l'obstacle de la formulation et permettre une lecture plus simple et rapide du tableau et notamment des différences dans notre cas précis. De surcroît, les entrées dans le tableau doivent avant tout être formulées sous forme de questions et non d'affirmations. De plus, il est important que les questions amènent les élèves à donner une réponse bien précise sur la comparaison à effectuer sinon ils auront des difficultés à y répondre seul et/ou la réponse sera superflue, sans réelle comparaison. Enfin, je pense que le tableau de comparaison est le premier outil à proposer pour comprendre ce qu'est une comparaison et faciliter son organisation, mais il est important que les élèves arrivent petit à petit, plus tard dans le cycle, à se détacher de ce tableau pour organiser eux-mêmes leur comparaison à l'aide de phrases. Cela peut passer par un travail intermédiaire où les élèves doivent remettre en phrases ce qu'ils ont relevé dans le tableau.

3.3. Vers une évaluation continue ?

L'évaluation est une question qui revient à chaque nouvelle compétence travaillée : doit-on faire une évaluation continue ? ponctuelle à la fin de la séquence ? sous quelle forme ? Telles sont les questions que tout enseignant se pose quotidiennement. Bien évidemment, je me suis posé la question de l'évaluation en concevant un tel dispositif. J'ai opté finalement pour plusieurs types d'évaluations au cours de cette séquence. Dans la description de mon dispositif dans la deuxième partie de ce dossier, j'ai mis en évidence une évaluation ponctuelle/sommative à la fin de la séquence. Dans les objectifs en termes de connaissances et de compétences, nous observons que j'évalue avant tout les connaissances acquises par les élèves et la capacité à comparer des éléments entre deux rois, mais je n'évalue pas directement les deux grandes compétences travaillées dans ce dossier lors de cette évaluation sommative. En effet, en cas d'évaluation écrite, j'aurais pu les évaluer à partir d'un support et de questions semblables à ce qui avait été fait par les élèves au cours de la séquence. Toutefois, en ayant choisi que chaque groupe travaille une thématique précise, je trouvais cela plus intéressant qu'ils présentent leurs recherches à leurs camarades et il m'aurait été difficile de réaliser une évaluation qui puisse convenir à l'ensemble des groupes. Lors de cette évaluation orale, les huit groupes sont passés devant leurs camarades afin de présenter en quelques mots chaque roi, à l'aide des deux petites traces écrites réalisées, puis d'exposer un point commun et une différence entre chacun des rois.

Toutefois, les autres élèves qui écoutaient ont été actifs puisqu'ils ont dû remplir un tableau¹⁹ dans lequel ils devaient renseigner le nom de la thématique présentée, ainsi qu'un point commun et une différence sur cette thématique entre Louis IX et Louis XIV. J'ai alors opté pour une évaluation par le biais de cet oral et une autre évaluation des deux compétences étudiées dans ce travail en continue, aussi bien par les réponses aux questions mais également par le biais des deux petits textes produits par les élèves à la fin des travaux sur Louis IX, Louis XIV et la feuille de comparaison des permanences et mutations entre les deux rois. Toutefois, ces deux compétences sont primordiales pour arriver à ce travail final, elles sont donc également évaluées indirectement lors du passage de chaque groupe devant le groupe-classe car la conclusion de chaque groupe a été réalisée par le biais de ce long travail fondé sur ces deux compétences. Etant donné que les élèves travaillent essentiellement en autonomie au sein de leur groupe, je peux suivre après chaque séance leurs points forts et leurs points faibles concernant ces deux compétences que sont la différence entre l'explicite et l'implicite ainsi qu'entre le fictif et le réel. De plus, étant donné que ce travail se poursuit sur deux périodes, nous pouvons observer une petite évolution dans les réponses des élèves. Toutefois, cela dépend bien évidemment des dispositifs de comparaison proposés aux élèves et dans quel ordre, puisqu'un premier travail à partir du tableau de comparaison a permis, dans ce projet sur Louis IX et Louis XIV, de développer plus rapidement cette compétence de comparaison chez les élèves. Je pense qu'une compétence quelconque, et encore plus les deux travaillées ici, ne doivent pas être évaluées à un instant T car leur acquisition par les élèves évolue constamment. Il s'agit de privilégier une observation continue sur le long terme puisqu'une compétence ne s'acquiert pas par un simple exercice mais celle-ci devient plus aisée voire un automatisme si elle est travaillée régulièrement et à l'aide de différents supports. Il serait alors intéressant dans une logique de cycle de constituer un document qui permettrait de suivre l'évolution des grandes compétences travaillées tout au long du cycle. Ici, cela favoriserait également une validation des compétences par le biais d'un travail aussi bien en français qu'en histoire. Cet outil pourrait s'apparenter à un tableau dans lequel les grandes compétences seraient inscrites et en-dessous desquelles les différents enseignants, au sein du cycle, inscriraient un commentaire montrant ce qui a été travaillé pour favoriser l'acquisition de ces compétences²⁰.

¹⁹ Voir l'annexe « Séance 7 sur le passage à l'oral des différents groupes » page 91.

²⁰ Voir l'annexe « Tableau de suivi ces compétences sur l'ensemble du cycle 3 » page 92.

Conclusion

Au terme de ce travail, nous pouvons conclure sur différents points.

Tout d'abord, il s'agit d'un dispositif assez contraignant tant sur le plan de l'organisation matérielle en amont que lors de la mise en place en classe. Ce dispositif aurait nécessité une organisation en ateliers sur certaines séances afin que l'enseignant puisse apporter un étayage optimal à chaque groupe. Toutefois, les conditions de l'échange de services ont été un obstacle à ce type d'organisation que j'aurais pu mettre en place au début ou au cours de ce projet interdisciplinaire. En observant aussi bien la sollicitation des élèves lors des séances que leur travail en aval de celles-ci, nous pouvons affirmer que cet étayage aurait été nécessaire aux séances clés qui mettaient en jeu les deux grandes compétences du mémoire, à savoir les deuxième et quatrième séances sur le travail de l'implicite et les troisième et cinquième séances sur la distinction entre les éléments fictifs et réels. Toutefois, même sans ce fonctionnement en ateliers, l'étayage que j'ai pu apporter a permis aux élèves de répondre aux questions. Cet étayage supplémentaire aurait donc permis un travail optimal.

Ensuite, concernant la première compétence étudiée dans ce dispositif, à savoir la différence entre l'explicite et l'implicite, nous pouvons retenir quelques éléments clés. Il est important de souligner le caractère indispensable des questions sur l'explicite qui fournissent des connaissances aux élèves afin de faciliter les inférences par la suite. De plus, il semble que toutes les questions sur l'implicite ne soient pas d'un même niveau de difficulté et certaines nécessitent un conflit socio-cognitif voire un étayage de l'enseignant comme le montre la classification réalisée.

De plus, la seconde compétence observée est la distinction entre les éléments fictifs et ceux de réalité historique. Ce travail a permis de tester deux dispositifs et de montrer que le tableau à double entrée semble être le meilleur support pour faciliter cette comparaison. L'utilisation du tableau permet alors aux élèves d'organiser leurs idées sans avoir à se soucier de la formulation de leurs phrases.

Enfin, il est important de souligner que ces deux compétences, comme l'essentiel des compétences, ne vont pas être maîtrisées à la fin de cette séquence mais que cela se fait sur un temps long avec un grand nombre de répétitions, ce qui explique l'organisation en cycles. Toutefois, pour un premier travail sur ces deux grandes compétences en histoire et avec ce type de dispositif, nous pouvons affirmer que les élèves ont progressé dans la maîtrise de ces deux

compétences avec 78% de réussite sur les questions respectives à chacune des deux compétences étudiées ici.

BIBLIOGRAPHIE

Article sur la littérature de jeunesse :

CARIOU Didier, « Littérature de jeunesse et enseignement de l'histoire au cycle 3 », *Repères*, 2012, pages 163-179.

Manuels d'histoire²¹ (cycle 3) :

BADIER Walter, MOREL Virginie, ROUILLON Guillaume, *Histoire – Géographie - Histoire des arts (CM1)*, Paris, Hachette, 2016.

CHANGEUX-CLAUS Françoise, DIETSCH-VOLKRINGER Marie, FLEURY Christian, HUMBERT Henriette, SZWAJA Olivier, *Histoire, Histoire des arts, EMC, Cycle 3 (CM1-CM2)*, Paris, Magnard, 2017.

LE CALLENNEC Sophie, MARTINETTI Françoise, SZWARC Elisabeth, *Histoire - Histoire des arts (Cycle 3)*, Paris, Hatier, 2016.

CAILLE-CATTIN Catherine, CAILLE Didier, CHANGEUX-CLAUS Françoise, FLEURY Christian, HUMBERT Henriette, OURIACHI Marie-Jeanne, RIOT Eliane, SZWAJA Olivier, VRAC Michel, *Histoire, Géographie, Histoire des arts (CM1)*, Paris, Magnard, 2014.

Ouvrages didactiques :

FALAIZE Benoît, « La place du récit dans la didactique de l'histoire à l'école primaire », *Le cartable de Clio* n°5, Lausanne, Éditions LEP, 2005, p. 217-227.

FALAIZE Benoît, *Enseigner l'histoire à l'école*, Paris, Retz, 2015.

HOMMET Stanislas, JANNEAU Rémy, *Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre. Outils pour agir*, Paris, Hachette, 2009.

PELTIER Michel, *Littérature : roman et Histoire, Cycle 3*, Paris, Bordas pédagogie, 2003.

PELTIER Michel, *Trésors des récits historiques pour la jeunesse, Cycle III*, Paris, CRDP, 2002.

Ouvrage sur la littérature de jeunesse :

ESCARPIT Denise, *La littérature de jeunesse, itinéraires d'hier à aujourd'hui*, Bordeaux, Magnard, 2008.

²¹ Les manuels ne sont pas tous conformes aux nouveaux programmes, mais le but recherché étant de trouver des documents en rapport avec le thème et non de s'appuyer sur le manuel en lui-même pour travailler.

Ouvrages de littérature de jeunesse :

HEITZ Bruno, JOLY Dominique, *L'histoire de France en BD (Saint Louis et le Moyen Âge !)*, Paris, Casterman, 2013.

HEITZ Bruno, JOLY Dominique, *L'histoire de France en BD (Louis XIV et Versailles !)*, Paris, Casterman, 2013.

WEBOGRAPHIE

CRDP d'Auvergne, « Historique de la littérature de jeunesse », < <http://crdp.ac-clermont.fr/crdp/Ressources/DossierPeda/AlbumsAnimes/Point/htm/Point1.htm> > [en ligne], consulté le 20 décembre 2016.

CRDP de l'académie de Créteil, « Entrer dans l'histoire par la littérature de jeunesse », < <http://www.cndp.fr/crdp-creteil/telemaque/document/histoire.htm#pedagogie> > [en ligne], consulté le 21 décembre 2016.

Eduscol, « Cycle 3 – cycle de consolidation », < <http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html> > [en ligne], consulté le 16 décembre 2016.

Ricochet, « La Révolution française », < <http://www.ricochet-jeunes.org> > [en ligne], consulté le 16 décembre 2016.

ANNEXES

1) Séance 1

Les sources primaires

Précise au-dessus le type de document pour chacun des documents proposés.

Les documents textes				
Les documents iconographiques				
Les vestiges (bâtimens, objets...)				

Les sources secondaires

Les documents textes				
Les documents iconographiques				



Enluminure représentant le couronnement de Charlemagne (le 25 décembre 800). Cette enluminure est extraite des *Grandes Chroniques de France* de Jean Fouquet (1455-1460).



Le Grand Livre d'Heures d'Anne de Bretagne.



Carte de la France sous Louis XIV.



Accueil du prince de Condé à Versailles par Louis XIV
tableau du XIXe siècle.



Gravure de 1670 représentant une plantation en Guadeloupe (Antilles).

Article 2. Nous défendons à tous nos sujets de s'attaquer, de s'insulter, ni de se choquer les uns les autres par les actes ou par les paroles.
Nous leur demandons de vivre paisiblement ensemble comme frères, amis et concitoyens.

Article 3. Nous permettons aux protestants de vivre dans toutes les villes et tous les lieux de notre royaume.

Article 9. Nous permettons aux protestants d'exercer leur religion.

Article 22. Nous ordonnons que tout le monde soit accueilli, sans faire différence entre les religions, dans les universités, dans les collèges, dans les écoles et dans les hôpitaux.

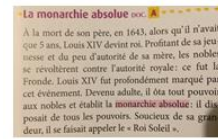
D'après l'Édit de Nantes, 1598



Un écu de l'époque de Louis IX.



Extrait de *Saint Louis et la France* de Dominique Joly
Bruno Heitz (2012).



Texte extrait du manuel *Histoire et Histoire des arts*
cycle 3, Paris, Hatier, 2016.



Saint Louis avec les objets royaux et le nimbe.
Enluminure extraite du *Registre des ordonnances de l'hôtel du roi*, fin du XIII^e siècle (Archives nationales, Paris).



Diane appuyée sur un cerf, 1549, fontaine du château d'Anet.



Louis XIV en costume de sacre, tableau de 1701.

« Cher fils, je t'enseigne gratuitement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela personne ne peut rien faire [...] Cher fils, si adieu que tu devenues riche, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste que, quand qu'il arrive, tu ne l'écarter de la justice. Et, si adieu qu'il y ait querelle entre un pauvre et un riche, soutiens de préférence le pauvre contre le riche jusqu'à ce que tu saches la vérité [...] Si tu apprends que tu possèdes quelque chose de tout, soit de ton temps, soit de celui de tes ancêtres, rends la tout de suite [et] sois bien diligents [attention] de protéger dans tes domaines toutes sortes de gens, surtout les gens de la sainte Église [...] »



Photo aérienne actuelle du château de Versailles et de la ville.

2) Séances 2 et 3 sur Louis IX : quelques exemples

Histoire **Le Temps des rois : l'exemple de Louis IX.** **C6M1**

Thématique n°1 : La représentation du roi et les symboles du pouvoir.

D'après la planche de la page 3 de la bande-dessinée.

Depuis quand règne Louis IX d'après la bulle ?

Etant donné que Louis IX est né en 1214, penses-tu qu'il a régné seul dès le début ?

Justifie ta réponse.

Quelles sont les deux grandes qualités de Louis IX ?

Définis ces qualités.

Aide-toi d'un dictionnaire !

Après avoir défini ces qualités, peux-tu en dégager deux valeurs que le roi Louis IX s'efforce de respecter durant son règne personnel ?

Que trouve-t-on dans cette salle où se trouve le roi Louis IX ?

Quelle est la posture de Louis IX ?

Comment Louis IX est-il vêtu ?

Quels sont les objets, symboles du pouvoir, qui sont représentés sur lui et autour de lui ?

Aide-toi du site suivant pour retrouver les différents objets du roi et leur signification :

<http://education.francetv.fr/matiere/moyen-âge/cinquième/article/symboles-et-armoiries-des-dynasties-royales>

Quelles sont les couleurs utilisées sur la personne du roi et le trône ?

Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?

Je compare les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.

1) ...

2) ...

Compare la représentation de Louis IX dans la bande-dessinée avec la miniature du XIV^e siècle.

Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.

	Points communs	Différences
Quels éléments de décor vois-tu sur les deux documents ?		
Comment le roi est représenté ? Quels sont les symboles du pouvoir ?		
Quelles sont les couleurs utilisées ?		

Que peux-tu conclure sur la représentation du roi à l'époque de Louis XIV (tableau) et aujourd'hui (bande-dessinée) ?



Quel lien peux-tu faire entre les valeurs de Louis IX et les symboles du pouvoir ?

Document(s) annexe(s) :



Miniature extraite du *Registre des Ordonnances de l'Hôtel du Roi*, vers 1320, Archives nationales, Paris.

Thématique n°2 : L'enfance du roi et le rôle des femmes.

D'après les planches des pages 4 à 6 de la bande-dessinée.

1) L'enfance du roi :

Qui s'occupe de l'enfance du jeune roi ? Comment s'appelle-t-elle ?

Je découvre la thématique dans la bande-dessinée.

Aide-toi d'un dictionnaire !

Quelles sont les valeurs transmises par cette femme à ses enfants ?

Définis chacune de ces valeurs.

Laquelle de ces valeurs est illustrée dans la deuxième vignette de la troisième bande (page 4) ?

Quels sont les principaux enseignements que reçoit Louis IX ?

En quelle année le roi Louis VIII décède-t-il ? Quel âge a Louis IX ? Quelle est alors la conséquence pour ce dernier ?

Comment semble se transmettre le pouvoir entre les rois ?

A ton avis, à quoi sert la cérémonie du sacre ? Où se déroule ce type de cérémonie ?

2) Les affaires concernant la gestion du royaume :

Quel statut a Blanche de Castille dans la gestion du royaume après le décès de son mari ?

Quel est alors son rôle ?

Pourquoi dit-on que la reine est « une étrangère » ?

Je compare les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.

1)

2)

Compare la miniature et la deuxième vignette de la deuxième bande (page 4) : Quels sont les points communs et les différences :

- Entre ces documents (nature, époque...) ?

- Sur les documents (ce qui est représenté) ?



Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?

Je fais le bilan sur la
thématique.

Comment se passe l'enfance du jeune roi Louis IX ? Quel a été le rôle de Blanche de Castille ?

Document(s) annexe(s) :



Leçon de lecture de Saint-Louis, *Grandes Chroniques*, XIVe siècle.

Je découvre la thématique dans la bande-dessinée.

Thématique n°3 : La question religieuse.

D'après les planches des pages 18 à 23 de la bande-dessinée.

1) Le fonctionnement de la religion chrétienne :

Quelle est la religion dominante dans le royaume de Louis IX ? Est-ce la même dans toute l'Europe ?

Quelle institution encadre la religion chrétienne ?

Quelle est la différence entre les prêtres et les moines ?

■ Etude de la première vignette page 19 :

- Quelles sont les sources de revenus de l'Eglise ?  Qui paye la dime ?

 - Qui est le personnage qui parle ?

- Quelle est la différence entre la cartouche et la bulle ?  A ton avis, est-ce les paroles prononcées par le vrai personnage au XIIIe siècle ? Justifie ta réponse.

2) Une seule religion dans le royaume : la religion chrétienne :

Louis IX tolère-t-il une autre religion que la religion chrétienne dans son royaume ?

Contre qui Louis IX combat-il ? Quelles actions mènent-ils afin de combattre les opposants à la chrétienté ?



Qui est désigné comme « hérétiques » dans la deuxième vignette de la première bande la page 22 ? D'après toi, que signifie ce mot ?

Quelle est l'attitude de Louis IX dans la vie quotidienne ?

Je compare les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.



Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?

1) _____

2) _____



- Quels éléments donnés dans les deux vignettes sont confirmés par le texte de Joinville ?

Je fais le bilan sur la thématique.

Quelle a été l'attitude de Louis IX face à la religion ?

Document(s) annexe(s) :

Le roi se conduisait très religieusement. Il ne portait jamais de fourrure blanche ni de beaux tissus. Ses robes étaient en gros tissu beige ou bleu. Il faisait l'aumône partout où il allait dans le royaume. Il distribuait de l'argent aux églises, aux hôpitaux et aux pauvres. Chaque jour, il donnait à manger à un grand nombre de pauvres. On le voyait souvent couper lui-même le pain et leur servir à boire.

D'après Jean de Joinville, écrivain, vers 1300



Histoire **Le Temps des rois : l'exemple de Louis IX.** **CM1**

Thématique n°4 : Les croisades / les guerres.
D'après les planches des pages 17 et 26 à 28 de la bande-dessinée.

Je découvre la thématique dans la bande-dessinée.

1) La paix avec les pays voisins :
Comment Louis IX obtient-il la paix avec l'Angleterre ?

A ton avis, qu'est-ce qu'un fief ?

Définis alors ce que sont :

- Un vassal :
- Un suzerain :

2) Les croisades :
Qu'est-ce qu'une croisade ?

Quelles semblent être les armes des Français ?

Que se passe-t-il une fois arrivé en Egypte ?

A quelles croisades le roi Louis IX participe-t-il ?

Quel est le projet de Louis IX à travers la huitième croisade ?

Quel événement survient au cours de cette croisade ?

Comment est vêtu Louis IX ? Quel lien peux-tu faire avec le surnom qui lui sera donné quelques années après sa mort ?

Je compare la scène représentant la mort de Louis IX dans la bande-dessinée et l'enluminure : quels sont les points communs et les différences ?

Points communs	Différences

Je fais le bilan sur la thématique.

Comment Louis IX a-t-il essayé de faire régner la paix et imposer la religion chrétienne ?

Document(s) annexe(s) :



Louis IX en croisade à Jérusalem, miniature du XIVe siècle.
Ce document est extrait du manuscrit *La Vie de Saint Louis* de Jean de Joinville.



Mort de Saint-Louis.

3) Séances 4 et 5 sur Louis XIV : quelques exemples

Histoire **Le Temps des rois : l'exemple de Louis XIV.** **CM1**

Thématique n°1 : La représentation du roi et les symboles du pouvoir.
D'après la planche de la page 3 de la bande-dessinée.

Je découvre la thématique dans la bande-dessinée.

Depuis quand règne Louis XIV d'après la bulle ?

Etant donné que Louis XIV est né en 1638, penses-tu qu'il a régné seul dès 1643 ?

Justifie ta réponse.

A ton avis, pourquoi Louis XIV est-il surnommé « Louis le Grand » ?

Que trouve-t-on dans cette salle où se trouve le roi Louis XIV ?

Quelle posture a Louis XIV ? Cela te fait penser à ... ?

Comment Louis XIV est-il vêtu ?

Quels sont les objets, symboles du pouvoir, qui sont représentés sur lui et autour de lui ?

Quel symbole revient aussi bien sur le manteau de Louis XIV que sur la table à côté de lui ?

Quelles sont les couleurs utilisées sur ce portrait de Louis XIV ?

Je confronte les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.

1) *Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?*

2) *Compare la représentation de Louis XIV dans la bande-dessinée avec le portrait de Hyacinthe Rigaud. Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.*

	Points communs	Différences	
		Bande-dessinée	Document de comparaison
Quels éléments de décor vois-tu sur les deux documents ?			
Comment le roi est représenté ? Quels sont les symboles du pouvoir ?			
Quelles sont les couleurs utilisées ?			

Que peux-tu conclure sur la représentation du roi à l'époque de Louis XIV (tableau) et aujourd'hui (bande-dessinée) ?

Je fais le lien sur la thématique.

Quel lien peux-tu faire entre l'expression de « Louis le Grand » et la représentation du roi et des symboles ?



Louis XIV en costume de socre par Hyacinthe Rigaud (1701), huile sur toile (2,77m x 1,19m), musée du Louvre.

Comment se déroule l'enfance du jeune roi Louis XIV ?

84

Documents annexes :

La Gazette de France était un journal hebdomadaire qui est paru pendant près de trois siècles, de 1631 à 1915. Par un édit du roi, Sa Majesté a révoqué l'édit de Nantes en faveur de ceux de la religion réformée. Sa Majesté défend de pratiquer cette religion en public et ordonne que tous les temples soient démolis. Sa Majesté ordonne à tous les pasteurs de quitter le royaume dans quinze jours et leur défend, d'ici là, de prêcher sous peine d'être condamnés aux galères. Sa Majesté interdit les écoles pour les enfants de la religion réformée. Ceux qui naîtront seront désormais baptisés par les curés des paroisses et élevés dans la religion catholique.

D'après La Gazette de France, 1685.

Histoire **Le Temps des rois : l'exemple de Louis XIV.** **CM1**

Thématique n° 4 : Les guerres.

D'après les planches des pages 18 et 19 de la bande-dessinée.

Je découvre la thématique dans la bande-dessinée.

Qui semble être Vauban d'après la deuxième vignette de la deuxième bande ?

Quelles sont les différentes guerres menées par Louis XIV ?

Quel est le but de toutes ces guerres menées sous Louis XIV ?

Louis XIV cherche-t-il la paix avec toutes ces guerres ?

Quelles sont les armes des Français ?

Quelle est la technique d'attaque aussi bien des Français que des étrangers ?

Quelles sont les conséquences de toutes ces guerres ?

Je compare les informations extraites de la bande-dessinée avec un autre document.

1) Donne la nature de chacun des documents. Sont-ils de source primaire ou de source secondaire ?

2) Compare la dernière vignette de la page 19 avec la carte de la France sous Louis XIV :

-Quelles sont les régions conquises d'après la vignette ?

-Quelles sont les régions conquises d'après la carte ?

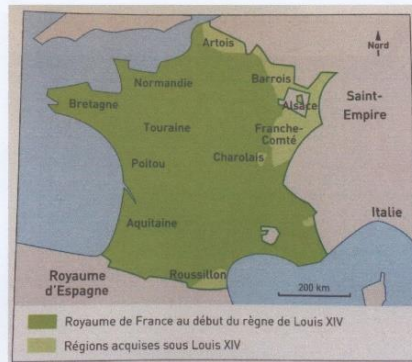
-Toutes les régions conquises sont-elles mentionnées dans la bande-dessinée ?

Si tu ne connais pas certaines régions, regarde la carte de Louis XIV dans la bande-dessinée !

Pourquoi dit-on que Louis XIV est-il un roi guerrier ?

Je fais le bilan sur la thématique.

Documents annexes :



4) Séance 6 sur la comparaison de documents : quelques exemples

Je compare les éléments relevés sur Louis IX et ceux relevés sur Louis XIV.
Thématique n°1 : La représentation du roi et les symboles du pouvoir.

 Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.

	Points communs	Différences	
		Louis IX	Louis XIV
A quel âge Louis IX et Louis XIV sont-ils devenus rois ? Quel système a alors été mis en place ?			
Quelle est la posture de chacun des rois ?			
Quels sont les symboles du pouvoir ?			
Quelles sont les couleurs utilisées sur chacune des représentations du roi ?			

Je conclus

Quels sont les éléments de l'époque de Louis IX qui se retrouvent encore sous Louis XIV ?

.....

.....

.....

.....

Je compare les éléments relevés sur Louis IX et ceux relevés sur Louis XIV.
Thématique n°2 : L'enfance du roi et le rôle des femmes.

 Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.

	Points communs	Différences	
		Louis IX	Louis XIV
Quel événement survient durant l'enfance de chacun des deux rois ? Quelle est alors la conséquence pour eux ?			
Qui s'occupe de l'enfance des jeunes rois Louis IX et Louis XIV ?			
Quels enseignements reçoivent les deux jeunes rois ?			
Comment se passe la gestion du royaume durant la minorité des deux rois ?			

Je conclus

Quels éléments sont communs aux époques de Louis IX et de Louis XIV ?

.....

.....

.....

.....

Je compare les éléments relevés sur Louis IX et ceux relevés sur Louis XIV.

Thématique n° 3 : La question religieuse.

Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.

	Points communs	Différences	
		Louis IX	Louis XIV
Quelle est la religion dominante dans le royaume de France sous Louis IX ? Sous Louis XIV ?			
Est-ce qu'il y a d'autres religions présentes dans le royaume ? Sont-elles tolérées ?			
Quelles sont les mesures prises à l'encontre des opposants à la religion du roi ?			
Les opposants à la religion du royaume sont-ils chrétiens ou non ?			

Je conclus

Quels éléments sont communs aux époques de Louis IX et de Louis XIV concernant la question religieuse ?

Je compare les éléments relevés sur Louis IX et ceux relevés sur Louis XIV.

Thématique n° 4 : Les croisades et les guerres.

Il se peut qu'il n'y ait rien à remplir dans certaines cases du tableau.

	Points communs	Différences	
		Louis IX	Louis XIV
Quelles sont les expéditions militaires menées par Louis IX et Louis XIV ?			
Quel est le but des actions menées par Louis IX et Louis XIV ?			
Quelles sont les armes utilisées aux époques de Louis IX et de Louis XIV ?			
Quelle est la conséquence de ces expéditions militaires pour Louis IX et Louis XIV ?			

Je conclus

Quels éléments semblables, sur le plan de la guerre, se retrouvent aux époques de Louis IX et de Louis XIV ?

5) Séance 7 sur le passage à l'oral des différents groupes

	Quel est le nom de la thématique présentée ?	Quel point commun retiens-tu entre Louis IX et Louis XIV ?	Quelle différence retiens-tu entre Louis IX et Louis XIV ?	
			Louis IX	Louis XIV
Thématique 1				
Thématique 2				
Thématique 3				
Thématique 4				
Thématique 5				
Thématique 6				
Thématique 7				
Thématique 8				

6) Tableau de suivi des compétences sur l'ensemble du cycle 3

Compétences travaillées (indiquer la ou les discipline(s) concernée(s))	CM1	CM2	6e

RESUME

L'utilisation de documents est inséparable de l'enseignement de l'histoire. La littérature de jeunesse, et plus particulièrement la bande-dessinée, peut être une approche intéressante permettant de favoriser l'interdisciplinarité en créant des liens entre le français et l'histoire. Cette étude met en jeu deux grandes compétences. La première est la différence entre l'explicite et l'implicite, compétence que les élèves doivent mettre en œuvre face à tout écrit. La seconde compétence est la distinction entre les éléments fictifs et les éléments de la réalité historique dans les ouvrages de littérature de jeunesse qui ont pour thème principal un sujet historique. Ce travail a pour finalité de voir vers quel dispositif tendre pour travailler au mieux ces compétences avec les élèves, tout en acquérant les connaissances historiques en lien avec la période étudiée.

Mots clés : documents, histoire, bande-dessinée, littérature de jeunesse, explicite, implicite, réel, fictif, le Temps des rois, Louis IX, Louis XIV, cycle 3.